



PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS
EN SOUTIEN AU PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE
L'AGRICULTURE



(PADCV-PTA)

Travaux de réhabilitation des anciens périmètres irrigués de la
plaine de Ruzizi dans la province de Sud Kivu

Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)



Rapport Final

MARS 2024



FONDS SOCIAL
DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PADCV-PTA

Contents

I. INTRODUCTION	7
1.1. Contexte et justification du projet	7
1.2. Objectifs du PADCV-PTA.....	7
1.3. Zones d'intervention	7
1.4. Composantes du projet concernées par le PEPP	8
1.5. Présentation de la Zone d'intervention du projet : Territoire d'Uvira/Plaine de Ruzizi	8
1.5.1. Situation démographique.....	9
1.5.2. Climat de la zone et relief.....	11
1.5.3. Hydrographie.....	11
1.5.4. Principales activités socioéconomiques.....	11
1.6. Objectifs du PEPP.....	16
II. CADRE REGLEMENTAIRE, ADMINISTRATIF ET ORGANISATIONNEL	17
2.1. Législation congolaise.....	17
2.1.1. Cadre juridique National	17
2.1.2. Cadre institutionnel de gestion environnementale et sociale.....	17
2.1.3. Exigences du système de Sauvegarde Intégré (SSI) de la BAD.....	18
III. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES	19
3.1. Définition des parties prenantes.....	19
3.1.1. Les parties affectées par le Projet	19
3.1.2. Les parties intéressées par le Projet.....	20
IV. PROGRAMME D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	22
4.1. Les principes d'engagement	22
4.2. Les méthodes d'engagement et de divulgation de l'information.....	22
4.3. La communication et la divulgation de l'information.....	24
V. PLAN DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PEPP	26
5.1. Participation des différents acteurs concernés au comité de suivi	26
5.2. Le rapport aux groupes de parties prenantes	26
5.3. Indicateurs de suivi du PEPP	26
VI. BUDGET ESTIMATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PEPP	29
VII. ANNEXES	31

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

Acronymes	Signification
4P	: Partenariat Public Privé Producteur
ACE	: Agence Congolaise de l'Environnement
APS	: Avant-Projet Sommaire
APD	: Avant-Projet développé
ATA-RDC	: Agenda de Transformation Agricole
BAD	: Banque Africaine de Développement
BMD	: Banques multilatérales de développement
BM	: Banque Mondiale
BMC	: Bureau de Mission de contrôle
CCNUCC	: Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CTA	: Cellule de Transformation de l'Agriculture
CCP-PNAA	: Conseil Consultatif Présidentiel du Pacte National pour l'Alimentation et l'Agriculture
CLER	: Comités locaux d'entretien des routes
CITES	: Convention sur le commerce International des Espèces en voie de disparition de la faune et la flore Sauvages
DSCR	: Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
ETD	: Entités Territoriales Décentralisées
??	: Dioxyde de Carbone
CDN	: Contribution Déterminée au niveau National
??	: Conservateur des titres immobiliers
CPE	: Coordination Provinciale de l'Environnement
??	: Direction d'Etude et de Planification
DSP	: Plan Stratégique de Développement
EIES	: Étude d'Impact Environnemental et Social
FRER	: Fonds régional d'entretien routier
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique-
HS	: Harcèlement Sexuel
HSE	: Hygiène, Sécurité et Environnement
IFM	: Institutions de Micro Finance
HIMO	: Haute intensité de main d'œuvre
HQCF	: Farine de manioc panifiable de haute qualité
INERA	: Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique
INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
ISO	: International Standards Organization
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
MEDD	: Ministère de l'Environnement et Développement Durable
MECNDD	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et du Développement Durable
MFPM	: Le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers
MGEF	: Ministère du Genre, Enfant et Famille
MGP	: Mécanisme de gestion des plaintes
MICS	: Multiple Indicator Cluster Surveys (Enquête par grappes à indicateurs Multiples)
ESPT	: Enseignement Primaire, Secondaire et Technique

ESU	: Enseignement Supérieur
MOd	: Maitre d'Ouvrage délégué
MPME	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONEM	: Office National de l'Emploi
OR	: Office des Routes
OVDA	: Office des Voies de Desserte Agricole
PAN	: Plan d'Action National
PANA	: Plan d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques
PADCV-PTA	: Projet d'appui au développement des chaines de valeur agricoles en appui au Programme de Transformation de l'Agriculture
PHSSU	: Plan d'Hygiène, Santé, Sécurité et Urgence
PTA	: Programme de Transformation de l'Agriculture
PTA-RDC.	: Programme de Transformation de l'Agriculture de la RDC
PGES	: Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petites et moyennes entreprises
PNAE	: Plan National d'Action Environnemental
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PNPS	: Programme National d'appui à la Protection Sociale
PNSD	: Plan National Stratégique de Développement
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PUIDC	: Programme d'Urgence Intégré de Développement Communautaire
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	: Partenariat public privé
PRISE	: Projet de développement des infrastructures de transport et le Projet
RIR	: Responsable des infrastructures rurales
RDC	: République Démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie des Eaux du Congo
RQHSE	: Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement
SENASEM	: Service National des Semences
SENAJER	: Service National de la Jeunesse Rurale
SFD	: Systèmes financiers décentralisés
SIDA	: Syndrome Immunodéficience Acquis
SO	: Sauvegarde Opérationnelle
SCTP	: Société Congolaise des Transports et des Ports
SSI	: Système de Sauvegardes Intégré
TIC	: Systèmes de technologies de l'information et de la communication
SNVBG	: Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre
SNCOOP	: Service national des coopératives et organisations paysannes
TDR	: Termes de référence
UAI	: Unité Autonome d'Irrigation
UNFPA	: Fonds de Nations Unies pour la Population
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
SNEL	: Société Nationale d'Électricité

LISTE DES ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BT	Basse Tension
CCSES	Comité Communal de Suivi Environnemental et Social
CEP	Cellule d'Exécution du Projet
COFIL	Comité de pilotage
CPSES	Comité Provincial de Suivi Environnemental et Social
EAS	Exploitation et Abus Sexuel
EES	Evaluation Environnementale et Sociale
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
HS	Harcelement Sexuel
INSEED	Institut National de Statistiques, d'Etudes Economiques et Démographiques
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MRG	Mécanisme de Résolution des Griefs
MT	Moyenne Tension
NIES	Notice d'Impact Environnemental et Social
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAP	Personne Affectée par le Projet
PARA	Plan d'Action de Réinstallation Abrégé
PASET	Projet d'Appui au Secteur de l'Energie au Tchad
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
RCA	République Centrafricaine
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNE	Société Nationale d'Electricité
SSI	Système de Sauvegarde Intégré
VBG	Violence Basée sur le Genre
VCE	Violence Contre les Enfants

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Méthodes d'engagement et de consultation des parties prenantes	23
Tableau 2: Indicateurs de suivi du PEPP	26
Tableau 3 : Budget annuel prévisionnel d'exécution des actions de communication, de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes.	29

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification du projet

Le projet **d'appui au développement des chaînes de valeur agricoles en appui au Programme de Transformation de l'Agriculture (PADCV-PTA) fait partie du Programme de Transformation de l'Agriculture de la RDC (PTA-RDC)**. Celui-ci étant un programme de transformation structurelle de l'agriculture d'une durée de 10 ans, il est implémenté, entre autres, par deux autres projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD), **en l'occurrence : (i) le Projet de Développement des Compétences et de la Gouvernance et Reformes ; et (ii) le Projet de Développement des Infrastructures de Transport**. Il est en parfaite ligne avec la vision du pays exprimé par le Président de la République de la RDC «de la revanche du sol sur le sous-sol». Il est également en ligne avec les différents plans et stratégies de développement du pays, **en l'occurrence le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2021-2023)**, en particulier les piliers stratégiques 3 portant respectivement sur la consolidation de la croissance économique, la diversification et la transformation de l'économie, et de l'Agenda de Transformation Agricole de la RDC (ATA-RDC). Par ailleurs, le projet est aussi en parfaite ligne avec la stratégie décennale de la Banque (2013-2022), **en particulier l'objectif de croissance inclusive en associant les producteurs et coopératives à l'initiative privée**.

Ainsi, la mise en œuvre du PADCV-PTA dans sa composante 2 qui prévoit l'exécution des travaux de réhabilitation des anciens périmètres irrigués en raison de près de 4068 hectares (ha) avec maîtrise total de l'eau dans la plaine de Ruzizi (subdivisée en trois blocs principaux) dans la province de Sud Kivu; devra nécessiter l'implication et participation de différentes prenantes pour garantir les principaux résultats attendus. Le contexte sécuritaire de la zone de travaux renforce les raisons d'élaboration du présent Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

1.2. Objectifs du PADCV-PTA

L'objectif global du PADCV-PTA est de réduire l'incidence de l'insécurité alimentaire et les importations alimentaires en République Démocratique du Congo à travers un accroissement des gains de productivité dans les chaînes de valeurs agricoles du riz, du maïs et du manioc. Les objectifs spécifiques du PADCV-PTA sont : d'accroître l'offre agricole dans les filières ciblées (manioc, maïs, riz, soja et haricot), à travers un accès garanti aux intrants agricoles (semences de qualité et fertilisants) et services agro économiques essentiels ; de développer des infrastructures résilientes de transformation, évacuation des produits agricoles et de mobilisation des ressources en eau qui serviront à l'alimentation en eau potable d'une part et aux activités hydroagricoles d'autre part, en prenant en compte le potentiel des ressources en eau et les spécificités socioculturelles des populations bénéficiaires; de générer des synergies et économies d'échelle entre les acteurs et actrices des chaînes de valeurs ciblées à travers la structuration en groupe d'intérêts économiques et l'amélioration de l'accès au financement.

1.3. Zones d'intervention

Bien que le Projet interviendra dans les zones de l'Axe Ouest comprenant les Provinces du Kongo Central, de Mai-Ndombe, et du Kwango ; l'Axe Centre comprenant les Provinces du Kasai Oriental et de Lomami et l'Axe Est constitué essentiellement de la Province du Sud-Kivu ; mais ce PEPP ne concerne que l'Axe Est.

Une délimitation définitive des différents sites concernés par les travaux a été faite en concertation avec les Entités Territoriales Décentralisées (ETDs) lors de la réalisation des études d'Avant-propos détaillé (APD) et d'Avant-propos sommaire (APS).

1.4. Composantes du projet concernées par le PEPP

Le PADCV-PTA est structuré en quatre composantes, à savoir : (i) Composante 1 : Accroissement de la productivité et de la production agricole dans les Chaînes de valeurs (CV) du riz, manioc, maïs pour les zones ciblées (Axe Ouest : Provinces du Kongo Central, Mai Ndombe, et Kwango ; Axe Centre : Provinces du Kasai Oriental et de Lomami et Axe Est : Province du Sud Kivu) ; (ii) Composante 2 : Développement des infrastructures résilientes et inclusives ; (iii) Composante 3 : Structuration et financement des acteurs et actrices le long des chaînes de valeurs et appui institutionnel, et (iv) Composante 4 : Coordination, gestion fiduciaire, suivi-évaluation, genre sensible et communication.

Comme annoncé ci-haut, le présent PEPP **fait l'objet de travaux inscrits dans** la composante 2 du PADCV-RDC. La composante 2 concerne le développement des infrastructures résilientes. Le programme indicatif des prêts de la Banque a structuré **la mise en œuvre** de la composante 2 en quatre sous-composantes à savoir :

- Sous-composante 2.1 : Aménagement des périmètres de production rizicole. Les bas-fonds identifiés dans les provinces du Kongo Central, du Kwango et du Mai-Ndombe dans les zones Ouest et du Sud-Kivu dans la zone Est devraient être correctement aménagés.
- Sous-composante 2.2 : Desserte en eau potable pour la valorisation des produits agricoles : Dans l'aménagement des sites de production et des bas-fonds pour le riz irrigué, des efforts seront faits pour assurer la propreté des sources d'eau et l'approvisionnement des populations en eau potable de qualité à partir des sources et des forages.
- Sous-composante 2.3 : **Appui au développement des centres d'agrégation et de transformation des produits agricoles** : Dans la mise en œuvre d'un système d'agrégation efficace, les services essentiels aux agriculteurs seront assurés, y compris la fourniture de l'accès des agriculteurs au marché et la fourniture d'un accès à la qualité et à l'approvisionnement à long terme de matières premières de qualité par les rizeries/centres de transformation.
- Sous-composante 2.4 : Désenclavement des bassins de production : Le désenclavement des bassins de production nécessitera le développement d'infrastructures routières, comme les bas-fonds, par l'utilisation initiale d'équipements lourds.

Pour adresser la composante 2 du PADCV-RDC qui concerne le développement des infrastructures résilientes, **le programme indicatif des prêts de la Banque a prévu la mise en œuvre du sous-projet** ressorti de la **Sous-composante 2.1 et qui prévoit l'Aménagement des périmètres de production rizicole.**

Les activités ciblées dans cette Sous-composante 2.1 figurent principalement : la construction des canaux, le nivellement des terrains et la création de diguettes qui faciliteront le contrôle de l'écoulement des eaux provenant **des cours d'eau et des pluies par gravité des flancs des collines vers les vallées rizicoles. D'autres canaux devraient être créés, et nécessiteront l'utilisation des machines lourdes et des outils appropriés tels que des motoculteurs pour remuer le sol et le niveler. Le projet sera mis en œuvre dans les bas-fonds** identifiés dans les provinces du Kongo Central et du Sud-Kivu dans la zone Est de la RDC.

C'est dans ce cadre, relativement à l'ampleur de ces travaux, qu'a nécessité la mise en place d'un PEPP en vue de répondre aux exigences du processus d'instruction du PADCV-PTA dans l'Axe Est des ETD de Sud Kivu.

1.5. Présentation de la Zone d'intervention du projet : Territoire d'Uvira/Plaine de Ruzizi

La zone d'intervention du projet concerne la Plaine de Ruzizi qui **se trouve dans le territoire d'Uvira.** Les différentes données présentées ci-dessous font partie de ce territoire.

1.5.1. Situation démographique

Le nombre total de la population du territoire d'Uvira était estimée en 2022 à 745.838 habitants. En 2021, la population d'Uvira était estimée à 611.320 habitants. La densité étant de 240 habitants/km². Le nombre total de la population congolaise dans le territoire d'Uvira était de 729 861 et celle étrangère était estimée au nombre total de 15.977 personnes. Les tableaux ci-dessous indiquent les effectifs de population dans le territoire d'Uvira.

Les tableaux ci-dessous fournissent les statistiques de la population dans le territoire d'Uvira.

Tableau 1: Effectifs de la population congolaise dans le territoire d'Uvira :

SUBD. ADM.	POPULATION CONGOLAISE				
	HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES	TOTAL
CHEFFERIES					
Bavira	63.835	85.978	42.950	60.032	252.795
Bafuliiru	66.109	67.681	68.159	76.579	278.528
Plaine RZZ	15.616	17.844	20.954	24.322	78.736
S/TOTAL I	145.560	171.503	132.063	160.933	610.059
CITES					
Kiliba	7.813	10.027	16.027	17.847	52.269
Sange	8.651	10.256	23.913	24.713	67.533
S/TOTAL II	16.464	20.838	39.940	42.560	119.802
TOTAUX	162.024	192.341	172.003	203.493	729.861

Source : *Rapport annuel administratif d'Uvira, exercice 2022.*

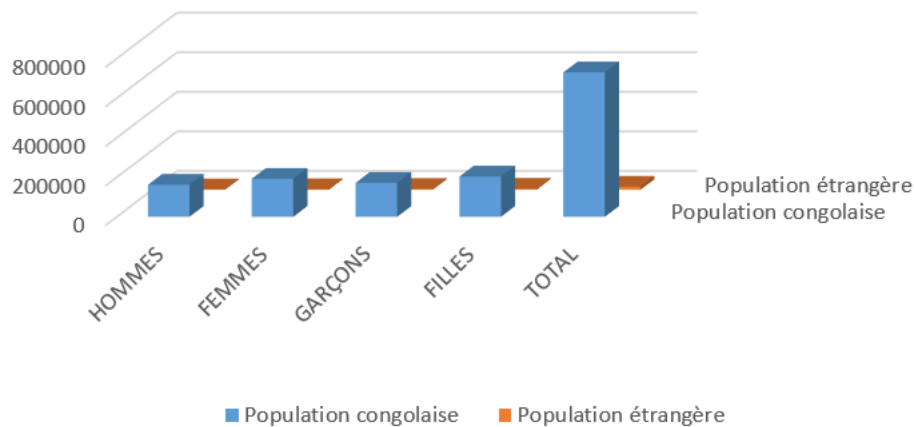
Tableau 2: Effectifs de la population étrangère dans le territoire d'Uvira

SUBD. ADM.	POPULATION ETRANGERE				
	HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES	TOTAL
CHEFFERIES					
Bavira	702	808	1.248	1.586	4.444
Bafuliiru	406	783	797	1.216	3.202
Plaine RZZ	546	434	477	390	1.847
S/TOTAL I	1.654	2.025	2.622	3.192	9.493
CITES					
Kiliba	649	756	1.652	2.591	5.648
Sange	214	202	205	215	836
S/TOTAL II	863	958	1.857	2.806	6.484
TOTAUX	2.517	2.983	4.479	5.998	15.977

Source : *Rapport annuel administratif d'Uvira, exercice 2022.*

Le graphique ci-dessous présente l'évolution comparative entre la population nationale et expatriée du territoire d'Uvira.

Figure 1: l'évolution comparative entre la population nationale et expatriée du territoire d'Uvira.



Source : Analyse de l'Équipe d'élaboration du PEPP au Sud-Kivu à partir des données de tableaux ci-dessus, janv.2024

Il ressort de ce graphique que le nombre total des femmes et les filles est supérieur aux hommes tant pour la population nationale qu'étrangère. La majorité de la population congolaise en territoire d'Uvira est comprise entre l'âge de 0 à 17 ans. Lors de la mise en œuvre du projet, on doit veiller à ne pas utiliser des enfants mineurs au chantier.

Cependant, leur participation peut s'avérer nécessaire dans les activités de mobilisation et sensibilisations sur les thématiques transversales, et elles que le genre, le VIH-SIDA et VBG, y compris le changement climatique et la gestion de l'environnement, conflits fonciers, etc.

La zone d'intervention du projet comprend les chefferies suivantes avec leurs populations :

- Chefferie des Bafuliru : 281.730 habitants
- Chefferie des Bavira : 257.239 habitants
- Chefferie Plaine de la Ruzizi : 80.583 habitants
- Entité de Killiba : 57.917 habitants
- Entité de Sange : 68.369 habitants
- Total Général : 745.838 habitants

Nous constatons que la Plaine de Ruzizi (l'une de zones du projet-PADCV-PTA) et occupe presque la troisième position en nombre important de populations.

- La population et aspects socioculturels
- *Ethnies et tribus dominantes*

Les Bafuliru, Bavira et Barundi de la Plaine de Ruzizi constituent les tribus dominantes du Territoire et considérés comme originaires, tandis que les Lega, bembe, shi, banyamulenge(tutsi), nyindu bien qu'habitant le territoire proviennent des Territoires voisins de Mwenga, Fizi et Walungu. Par contre les Pygmées considérés comme peuple autochtones marginalisés sont installés dans les moyens et hauts plateaux du Territoire.

- *Principaux clans*

- Chez les Bavira on peut noter : les Banelenghe, Bashimbi, Batumba, Banyamuganga, etc.
- Chez les Bafuliru nous avons : les Bahamba, Batumba, Banakyoyo, Bashimbi, Balinzi, Bahinga, Bavurati, Bashamwa, Balambo, Bajumbi, Banakatanda, etc.

1.5.2. Climat de la zone et relief

Deux grandes saisons climatiques caractérisent le Territoire d'Uvira à savoir :

- Saison pluvieuse qui dure 09 mois et s'étend de septembre de l'année en cours à mai de l'année suivante.
- Saison sèche qui dure 03 mois et s'étend de juin en Août de la même année. Avec un climat chaud (tropical) la température varie entre 22°C et 38°C. ce qui influe sur la variation de la pluviométrie.

La zone du projet jouit d'un climat tropical qui est contrasté par son relief qui s'élève progressivement de l'est vers l'ouest. Les précipitations annuelles varient entre 868 mm et 2041 mm avec une moyenne de 1525 mm. Au niveau de la cité d'Uvira, les précipitations sont inférieures à 1000 mm, mais avec l'accroissement de l'altitude, les précipitations sont comprises entre 1000 et 2000 mm au niveau des hauts plateaux au centre et à l'Ouest.

Le territoire d'Uvira est caractérisé par des altitudes contrastées qui augmentent de l'est vers l'ouest avec des valeurs allant de 767 m à 3291 m. L'altitude moyenne est de 1945 m. La pente varie entre 0 et 57° avec une moyenne de 12,54°. Les pentes faibles se trouvent à l'est du territoire au niveau de la plaine de Ruzizi et des rivages du lac Tanganyika. Par contre, les pentes fortes sont au centre du territoire et dans le versant oriental de la chaîne des monts Mitumba (et arrivent jusqu'à plus de 30%) qui sont entaillés par les cours d'eau qui prennent naissance et formant des vallées très encaissées.

Des fortes pentes, combinées a la déforestation, y compris le feu de brousse et l'agriculture sur brulis sur des fortes pentes ; exposent les sols aux risques d'érosion dans la zone.

Les études antérieures sur la spatialisation des risques d'érosion dans le territoire d'Uvira en RDC renseignent que le risque d'érosion est exacerbé par la topographie dominée par des pentes raides à l'ouest et au centre, l'érosivité forte, une forte érodabilité du sol et une faible protection de sol. En outre, l'expansion des zones urbaines et agricoles dans les zones à pentes raides accentuent le risque d'érosion dans ce secteur. Les résultats de cette étude indiquent que 47,21 % du territoire d'Uvira subit une perte de sol qui est supérieure à la limite tolérable de 11 tonne/ha/an. Par ailleurs, le risque d'érosion est inférieur à l'érosion potentielle en raison du couvert végétal

1.5.3. Hydrographie

La zone du projet est arrosée par plusieurs rivières, ruisseaux et cours d'eau, y compris la zone humide de la plaine de Ruzizi. Parmi les rivières, on peut citer : Luvubu, Luvinvi, Luberizi, Sange, Runingu, Kiliba, Kawizi, Kalungwe, Kambekulu, Kabimba et Kigongo sont celles identifiées en Territoire d'Uvira. À celles-là s'ajoutent certains ruisseaux saisonniers en activité pendant la saison pluvieuse. Les sources de toutes ces rivières qui se déversent dans le lac Tanganyika et la rivière Ruzizi se situent dans les moyens et hauts plateaux. Ce qui leur donne un caractère torrentiel provoquant des érosions pendant la crue et qui entraîne parfois des pertes en vies humaines et destruction des cultures. Ces eaux servent de boissons et d'autres usages ménagers.

Les mêmes rivières servent de points de captage des canaux d'irrigation vers la plaine de Ruzizi pour arroser des champs de riz, maraichers, des étangs piscicoles et autres. Alors que la zone fait face à la difficulté de l'eau potable pour la boisson. Certaines associations de gestion et de traitement de l'eau dans la zone, ne disposent de moyens et équipements adéquats pour bien exercer leur rôle. La recrudescence de la diarrhée des enfants et des maux de ventre est souvent fréquente dans la zone.

1.5.4. Principales activités socioéconomiques

❖ Agriculture

L'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerces (petit, moyen et gros) prédominent les activités dans le domaine économique. L'agriculture se pratique au niveau de la plaine qui comprend des alluvions fertiles, mais suite à l'extension urbaine et à l'accroissement de la population, l'agriculture de subsistance se fait également sur des zones à forte pente. C'est ainsi qu'on observe une forte baisse de la densité du couvert végétal à l'est et au nord du territoire d'Uvira.

- Cultures pratiquées :

Le tableau ci-dessous fournit les données synoptiques comparées entre les cultures vivrières et maraichères, (nombre de ménage agricoles, **superficie emblavée à l'hectare**, production totale en tonne, production commercialisée en tonne) de la campagne agricole 2021 et 2022.

Tableau 3: données synoptiques comparées entre les cultures vivrières et maraichères, (nombre de ménage agricoles, **superficie emblavée à l'hectare**, production totale en tonne, production commercialisée en tonne) de la campagne agricole 2021 et 2022 dans la zone du projet

III. 1. CULTURE VIVRIERES										
Cultures	ANNEE AGRICOLE 2021					ANBNEE AGRICOLE 2022				
	N. MA	SUP (en Ha)	PT (en tonne)	P. Com (tonne)	Prix (FC/Kg)	N.MA	SUP (en Ha)	PT(Tonne)	P com. (Tonne)	Prix (FC/Kg)
III.1.1. les féculents, Racines et Tubercules										
Manioc	62253	24980.3	187352.2	112411.3	3000	84356	290524,8	2361987,4	154652	3000
Banane	634	87.42	262.26	183.5	2000	824	98,1	262.26	169	2000
Patate Douce	16188	844.2	4672.2	3036.9	2000	16423	912	3739,2	2802	2000
Pomme de terre	6390	958.5	4313.3	2372.3	2500	6426	963,9	4337,5	3751	2500
Colocase/taro	2248	335.5	1342	895	1500	2016	241,92	967,68	215	1500
Igname	579	86.8	520.8	418	1500	427	38,43	199,8	42	2500
III.1.2. les légumineuses										
Arachide	11268	2034.9	1139.5	740.6	2500	12394	3735,16	520,5	425	3000
Haricot	26781	6599	3629.4	2177.6	1600	24120	4824	1833,12	1451	2000
Soja	234	40.1	20.1	16	1500	216	19,44	9,7	04	2500
Niébé	96	16.8	8.5	2	1500	81	7,29	3,2	2,4	1500
III.1.3. Les Céréales										
Mais	33290	10796.3	12955.5	5182.2	1000	41123	12336	13570,5	4241	1000
Riz paddy	21910	5181.2	15543.8	9326.3	2000	22348	4812,4	14437,2	7542	2000
Sorgho	1087	476	309.3	262.9	1500	1129	338,7	270,9	62	1500
Blé	46	11.5	24.2	20	1500	48	11,5	29,9	28	1500
III.2. CULTURES MARAICHES OU LEGUMES										
III.2.1. Les légumes-Feuilles										
Choux pommé	772	90.2	225	135	2000	794	95,2	25,7	12	2000
Amarante	2956	173,7	347,4	200	2000	2705	182,7	3654	1564	2000
Courge/courgette	663	20,7	145,3	102	2000	641	25,6	179,4	124	2000
Morelle	192	6,7	43,5	38	1500	219	10,95	71,2	26	2000
Epinard	30	6	90	72	1500	24	1,9	28,8	21	1500
III.2.2. Les Légumes-Fruits										
Tomate	608,6	597,1	2192,2	1753,7	2000	6172	678,9	2715,6	957	2000
Aubergine	5831	899,7	3148,9	2145	2000	4961	992,2	3472,7	1623	2000
Poivron/Piment	611	20,2	148,8	85	1500	564	41	266,5	123	1500
III.2.3. Le Légume-Bulbe										
Oignon	2135	126,8	507	416	2500	2067	124	496	321	2500

Source : Rapport administratif d'Uvira, 2022.

Presque toutes les cultures de première nécessité et consommation par plus de 90% entre autre (Manioc, pomme de Terre, Arachide, Maïs, Riz, choux pommé aubergine et tomate) ont connu la hausse en production en tonnes pour l'année 2022 suite à l'entretien de certains périmètres irrigués avec appui en semences maraichères améliorées. Les céréales et légumineuses par projet de résilience PAM-FAO et GIZ et aussi vente à crédit et cash auprès des ménages producteurs des boutures saines de manioc de variété NAROCAS et semence de riz issu de projet PICAGL du gouvernement de la R.D. Congo. D'autres cultures telles que (Banane, patate douce, Haricot et maraichère) ont connu la baisse de production par manque de semences de qualité, dégénérescence de semence, sécheresse pendant la floraison, destruction des cultures par les animaux en divagation, insécurité dans la zone de production et mauvais état de certaines routes de dessertes agricoles capitales à l'évacuation de produit agricole.

La culture du riz est très pratiquée dans la zone d'insertion directe du projet et donne des bons rendements malgré les difficultés de l'eau. La plaine de Ruzizi connaît l'étiage au début de la saison sèche. Donc le présent projet vient résoudre un problème réel dans la zone. L'aménagement des canaux d'irrigation vont améliorer l'accès à l'eau dans la Plaine de Ruzizi sur un périmètre de plus de 4068 hectares avec comme conséquence l'accroissement de la production agricole.

Parmi les cultures pérennes pratiquées dans la zone, on peut citer : nous avons les bananier, le palmier à huile, agrumes, caféier, papayer, avocatier, manguiers, oranger, mandarinier, citronnier, etc.

❖ Élevage et pisciculture

L'élevage de gros et petit bétail est pratiqué dans la zone. Il s'agit de Bovins, Caprins, Volailles (poule, pigeon, pintade canards, etc.) est plus pratiqué en Territoire d'Uvira. Le mode d'accès aux intrants d'élevage et pisciculture se présente comme suit :

- Pour les géniteurs : les éleveurs qui pratiquent l'élevage recourent soit à leurs propres cheptel ou par achat auprès d'autres éleveurs pour renouveler leurs géniteurs. Cette pratique ne garantit pas une bonne qualité des géniteurs...
- Pour les intrants de la pisciculture (alevins et aliments concentrés) : les pisciculteurs m cause de l'éloignement des centres d'alevinage existants et de l'état des routes. L'inexistence d'unité de production de concentrés est un des freins important au développement de la pisciculture.

Tableau 4: Recensement de gros et petits-bétaills rencontrés dans la zone du projet-PADC-PTA

Entités administratives	Gros-bétail				Caprins				Ovins			
	Eleveur	Male	Femelle	Total	Eleveur	Male	Femelle	Total	Eleveur	Male	Femelle	Total
Cheff. Bafuliru	1052	5230	12550	17680	740	5950	21033	26983	185	569	320	889
Cheff. Plaine Ruzizi	705	4620	15375	19995	590	616	8122	8738	100	168	191	359
Cheff. Bavira	178	1090	5820	6910	810	1984	4983	6067	120	1190	3211	4401
Cité Sange	209	1082	3183	4265	608	949	3115	4064	07	15	60	75
cité Kiliba	44	263	950	1213	1032	415	3786	4201	31	14	80	94
Total	2188	12.185	37878	50.063	3.780	9.914	41039	50.953	443	1.956	3.862	5.818

Source : Rapport annuel du territoire, exercice 2022

Commentaires : 50.063 gros-bétaills, 50.953 caprins et 5.818 ovins ont été recensés en territoire d'Uvira.

Tableau 5: Recensement autre petits-bétaills, animaux de basse-cours de la zone du projet-PADC-PTA

Entités administratives	Porcins				Poules			
	Eleveurs	Males	Femelles	Total	Eleveurs	Males	Femelles	Total
Cheff. Bafuliru	189	1260	2050	3310	1455	3984	22720	26704
Cheff. Plaine Ruzizi	127	140	1628	1768	5110	877	5255	6132
Cheff. Bavira	73	79	343	422	490	1277	3025	4302
Cité Sange	710	772	1383	2155	790	860	4931	5791
cité Kiliba	363	207	826	1033	1616	653	7271	7906
Total	1.462	1.458	6.230	8.688	9.461	7.633	43.202	50835

Source : Rapport annuel du territoire, exercice 2022

Commentaire : il ressort de ce tableau que 8.688 porcins et 50.835 poules ont été recensés en 2022.

Tableau 6: Effectifs du cheftel Canards, Pintades, Pigeons et Dindons par subdivision administrative de la zone du projet :

Entités administratives	Canards				Pintades				Pigeons				Dindons			
	Ménage	male	Femelle	total	Ménage	male	Femelle	Total	Ménage	male	Femelle	total	Ménage	male	Femelle	total
Cheff. Bafuliru	295	1689	4200	5889	117	256	284	540	136	915	1566	2481	18	26	37	63
Cheff. Plaine Ruzizi	140	89	510	599	198	410	460	870	70	942	2001	2943	06	1400	16	1416

Cheff. Bavira	190	277	302	579	89	177	264	441	64	66	105	171	00	00	00	00
Cité Sange	45	214	261	475	45	70	106	176	98	337	337	674	03	03	03	06
cité Kiliba	403	142	142	288	43	17	194	211	224	687	1033	1720	08	06	32	38
Total	1073	5415	5415	7830	483	930	1308	2238	592	2947	5042	7989	35	1435	88	1523

Source : Rapport annuel du territoire, exercice 2022

Commentaires : il ressort de ce tableau que 7.830 canards, 2.238 Pintades, 7989 pigeon et 1.523 dindons ont été recensés en 2022.

Tableau 7: Recensement des animaux de compagnie ou d'agrément

Entités administrative	Chien				chat				Singe			
	Ménage	male	Femelle	Total	Ménage	male	Femelle	Total	Ménage	male	Femelles	Total
Cheff. Bafuliru	304	522	728	1250	45	55	94	149	01	01	02	03
Cheff. Plaine Ruzizi	50	199	201	400	74	47	97	144	02	02	00	02
Cheff. Bavira	110	168	184	352	50	55	88	143	00	00	00	00
Cité Sange	40	65	87	152	45	16	28	44	00	00	00	00
cité Kiliba	118	121	44	165	188	60	240	300	00	00	00	00
Total	622	1075	1244	2319	402	233	547	730	03	03	02	05

Source : Rapport annuel du territoire, exercice 2022

Commentaire : il ressort de ce tableau que 2.319 chiens, 730 chats et 03 singes ont été recensés en 2022.

Cependant, les bêtes en divagation sont sources de plusieurs conflits entre éleveurs et agriculteurs. **Du fait que la loi n'est pas efficacement appliquée dans la zone du projet, pour réglementer les conditions d'élevage** ; les agricultures recourent parfois à la clôture de leurs champs. Ce qui accentue leurs dépenses dans le ménage du fait de paiement de la main pour ériger la haie de protection, **y compris l'achat des sticks**. **Lors de la mise en œuvre du projet, les activités de vulgarisation sur la réglementation sur l'élevage**. Les populations seront sensibilisées pour éviter la divagation des bêtes afin de réduire les sources de conflits dans la zone, la perte des cultures due à la destruction des cultures par des bêtes (caprins, bovins, ovins, etc.) et réduire l'impact érosif.

❖ Pêche

La pêche **reste artisanale suite à l'inexistence de la pêche industrielle**. **Ce qui est à la base de la baisse de la production et de surcroît ce secteur se trouve en difficulté de couvrir le besoin de la population en aliment halieutique**. Pour suppléer à la carence des produits halieutiques, la population fait recours aux poissons importés des pays voisins. Pêche est pratiquée dans le Lac Tanganyika, la rivière Ruzizi et les étangs piscicoles. Les espèces se trouvant dans le lac sont entre autre : les tilapia, lates stappersii (mikeke), tolothrissa tanganicae (fretins), etc. Le tableau ci-dessous fournit la synthèse de production de poissons dans le lac Tanganyika et des étangs naturels dans la zone du projet.

Tableau 8: synthèse de production de poissons dans le lac Tanganyika et des étangs naturels dans la zone du projet :

PLAGVE DE PECHE	CATEGORIES DE PECHE	ESPECES DE POISSON	Nbre DE CAISSE	POIDS MOYEN/CAISSE EN KG	POID TOTAL PAR KG	PRODUCTION TOTALE /SITE DE PLAGE
MAKOBOLA 1	Artisanale	Stolothrissa Tanganicae	58,16	50	2908	18.369
		Stolothrissa tanganicae juvenile	220,1	50	11005	
		Limnotrissa miondon	0,2	50	10	
		Lates stapp juvenile	87,54	50	4377	
		Lates stappersi	1,38	50	69	
KIGONGO	Artisanale	Stolothrissa Tanganicae	37,2	50	1860	13.460
		Stolothrissa tanganicae juvenile	117,2	50	5860	
		Limnotrissa miondon	1,2	50	60	
		Lates stapp persi	26,8	50	1340	
		Lates stappersii juvenile	86,8	50	4340	
KATONGO	Artisanale	Stolothrissa Tanganicae	7,2	50	360	8.080

		Lates stappersi	64,4	50	3220	
		Lates stappersi juvenile	90	50	4500	
KABIMBA	Artisanale	Stolothrissa Tanganicae	134,4	50	6720	174.091
		Limnotrissa miondon juvenile	1,7	50	85	
		Limnotrissa miondon juvenile	652,76	50	32648	
		Lates stappersii juvenile	2629,76	50	134638	
KALUNGWE	Artisanale	Stolothrissa Tanganicae	8,7	50	435	4.245
		Stolothrissa Tanganicae juvenile	36,9	50	1845	
		Lates stappersii juvenile	39,3	50	1965	
Total Général			4.364,9		218245	218.245

Source : Rapport annuel du territoire, exercice 2022

Commentaire : Il ressort de ce tableau que 218.245Kg soit 4.364,9 de poissons ont été produits en 2022. **S'agissant des étangs piscicoles aucune statistique n'a été fournie par le service.**

❖ Commerce :

La vente de produits vivriers, de pêche et d'élevage (locaux et importés) attire la population d'Uvira dans le domaine de commerce, tandis que les produits manufacturés de première nécessité sont importés par les grandes maisons commerciales installées dans la ville d'Uvira, qu'elles vendent aux petits commerçants détaillants. Parmi ces produits manufacturés l'on peut citer le riz, la farine de froment, le sucre, etc., alors que les matériaux et matériels de construction (fer à béton, matelats/mousses, tôles, ciment des paysans voisins : Tanzanie, Ougounda, Burundi...) sont importés par les tenanciers des quincailleries.

Le territoire d'Uvira n'a pas de marché ou points de vente moderne. Les marchands vendent par terre. Il y a prolifération des marchés pirates, le long de la route principale (RN5), à la merci des poussières avec le passage des engins roulants et au risque d'accident. Il convient de construire pour les habitants du Territoire d'Uvira un marché commercial moderne.

Avant de finaliser les DAO de différents marchés, le Responsable de passation de marché (RPM), devrait effectuer la connaissance des marchés potentiels des matériels et matériaux, leurs prix unitaires ainsi que l'identification des fournisseurs potentiels.

Par ailleurs, les principaux centres commerciaux qu'on rencontre dans la zone du projet sont :

Centre commercial de Kiliba, Sange, Luvungi, Luberizi et Lemera. Les commerçants qui exercent leurs activités d'import et export sont immatriculés au sein de la mairie d'Uvira.

a. Statistiques des marchandises importées

Les trafics transfrontaliers se sont réalisés seulement à travers la frontière de Vugizo en cité de Kiliba. **D'autres pistes et postes transfrontaliers de la plaine de la Ruzizi, sont notamment :** Kigazura/Luberizi, Rubenga/Luvungi, Luholoholo, kankina, kaberagule/kabunambo et Nyamona/kabunambo de, meurent fermés.

S'agissant des statistiques des marchandises importées, les marchandises clés déclarées sont :

- **à l'importation** : farine de froment, farine de maïs, sucre de canne, riz décortiqué, poisson salé et frais, sel iodé, huile végétale, lait en poudre, pièces de rechange motos, ciments gris, bières, boissons gazeuses, soude caustique, lotion, parfum, véhicules, barre de fer, pneus, articles de ménage, tôles planes, appareils électro-ménagers, friperies, boisson alcoolique et sucrée, piles, savon, véhicule, malle, valise, mallettes, générateurs, matelas, liqueur et divers.
- **à l'exoration** : mitrilles, calcaire, peau de bovins et bois sciés.

Les cultures maraichères sont également bien développées ainsi que les cultures de **décru le long des cours d'eau**. Le territoire du projet est dominé par des espèces rudérales. La famille Poaceae est la mieux représentée. Les herbes vivaces et les espèces des jachères herbacées sont les plus dominantes. Les espèces des champs de culture étant les plus fidèles **aux phytocénoses**. **La végétation est composée de forêts d'altitude, savanes herbeuses, bambous boisés et de forêts denses.**

Le Parc National de Kahuzi-Biega regorge la plus grande importance floristique de la Province, mais se trouve à plus de 100Km. On compte plus de 1178 espèces de plantes, déjà recensées en haute altitude, ce qui en fait le troisième site du Rift Albertin en terme de richesse spécifique, après le Parc national des Virunga en RDC et la forêt impénétrable de Bwindi en Ouganda. Par contre, la flore de basse altitude reste encore peu connue.

Il convient de souligner que le degré de pauvreté prononcée des populations a conduit à pratiquer une agriculture et un élevage extensifs qui sont épuisants pour les sols. Le bois est prélevé intensivement pour la satisfaction des besoins énergétiques. Environ 99% des ménages **du territoire d'Uvira utilisent la matière ligneuse comme source d'énergie.**

1.6. Objectifs du PEPP

L'**objectif principal de ce Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)** est de présenter les exigences réglementaires applicables à ce Projet en termes de consultation, d'accès et de divulgation de l'information, mais aussi de participation et d'engagement. Il est préparé conformément à la réglementation nationale et aux exigences de la BAD, et notamment les dispositions du Système de Sauvegarde Intégré (SSI) : Sauvegardes opérationnelles et autres politiques et manuels relatifs à la mobilisation des parties prenantes et information. Le but visé est de faciliter la mise en œuvre du Projet, à travers un programme d'engagement des parties prenantes, de divulgation de l'information et de consultation, tout au long du cycle de vie du projet.

Les objectifs spécifiques du PEPP sont les suivants :

- Permettre aux PP de comprendre leurs droits et responsabilités par rapport au projet;
- Donner l'opportunité aux parties prenantes de répondre et d'exprimer leur soutien, leurs doutes, leurs préoccupations et leurs opinions sur le développement proposé;
- Donner l'opportunité aux parties prenantes de partager leurs connaissances, leurs idées et leur compréhension du contexte local;
- Constituer une source importante de validation et de vérification des données obtenues ailleurs et améliorer la qualité des études d'impact environnemental et social
- **Informé la conception et la mise en œuvre du projet si la contribution des PP est prise en compte;**
- Renforcer la confiance, l'acceptation du projet et l'appropriation locale, qui sont essentielles à la durabilité du projet et aux résultats de développement;

Le PEPP permettra au Gouvernement de mieux appréhender l'élaboration, la mise en œuvre et la supervision du projet tout au long de son cycle de vie, tout en assurant l'évaluation, la gestion et le suivi des risques des effets environnementaux et sociaux du projet.

En accord avec les meilleures pratiques actuelles, le plan a été élaboré de façon à ce que cette participation:

- soit libre, préalable et informée ;
- **s'assure de la prise en compte des opinions exprimées ;**
- soit menée sur la base **d'informations accessibles, compréhensibles, pertinentes et opportunes ;**
- soit entreprise de manière appropriée sur le plan culturel ;
- inclue toutes les personnes intéressées ou affectées par le Projet ;
- réalise un dialogue bilatéral ; et soit coopérative, et inclue des mécanismes explicites permettant de recevoir, de documenter et de répondre aux commentaires reçus.

II. CADRE REGLEMENTAIRE, ADMINISTRATIF ET ORGANISATIONNEL

Le plan d'engagement des parties prenantes se conformera essentiellement aux exigences de la législation tchadienne et celles des normes environnementales et sociales du SSI de la BAD.

2.1. Législation congolaise

2.1.1. Cadre juridique National

Sur le plan juridique, le PEPP s'appuie sur la Constitution de la RDC, adoptée en février 2006, modifiée ce jour par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 d'où découlent un certain nombre de textes entre autres :

- la loi sur les violences sexuelles et basées sur le genre;
- la loi contre la discrimination et stigmatisation des personnes vivant avec le VIH, ainsi que la loi portant protection de l'enfant. Loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement;
- Décret n°14/019 du 02 août 2014 fixant les règles de fonctionnement des mécanismes procéduraux de protection de l'environnement,
- La loi n° 015-2002 du 16 octobre 2002 portant code du travail modifiée par la loi n° 16/010 du 15 juillet 2016,
- La loi 06/018 modifiant et complétant le décret du 30 juin 1940 portant Code Pénal Congolais et la loi 06/019 modifiant et complétant le décret du 06 août 1959 portant Code de Procédure Pénale Congolais).
- l'ordonnance-loi n°71-016 du 15 mars 1971 relative à la protection des biens culturels et la Loi 73 – 021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier

Le cadre juridique national est complété par les Conventions internationales ratifiées ou signées par l'État congolais qui font d'office partie intégrante de l'arsenal juridique du pays, entre autres:

- La Convention sur la Diversité Biologique. Rio de Janeiro (Brésil) 4 juin 1994 ratifiée le 3 décembre 1994;
- La Convention des Nations Unies contre la désertification et la sécheresse 17 octobre 1995 ratifiée le 11 septembre 1997;
- Le Traité relative à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale Brazzaville, 30 septembre 2004 (adopté par les ministres de 10 pays) et ratifié le 05 février 2005;
- La Convention n° 150 concernant l'administration du travail : rôle, fonctions et organisation Conclue à Genève le 26 juin 1978 ratifiée le 03/04/1987
- La Convention N° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi Conclue en 1999 et ratifiée le 20 juin 2001;
- La Convention N°121 sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles de 1964 ratifiée le 05 septembre 1967;
- Etc.

2.1.2. Cadre institutionnel de gestion environnementale et sociale

Conformément à l'Ordonnance Présidentielle n° 20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des ministères en RDC, les Ministères ci-après font partie du cadre institutionnel de gestion environnementale et sociale du Projet, au regard de leurs attributions.

- ✓ Le Ministère de l'Environnement et Développement Durable(MEDD) qui prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines de l'environnement et de la protection de la nature Le MEDD à travers ses organes techniques principalement
 - l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) régie par la Loi n° 08/009 du 7 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Établissements Publics et par le Décret sus évoqué. L'ACE a pour objet l'évaluation et l'approbation de l'ensemble des études environnementales et sociales ainsi que le suivi de leur mise en œuvre
- ✓ Le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique à travers l'INERA (institut national pour l' Etude et la recherche Agronomiques);
- ✓ Le Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction;
- ✓ Le Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale (METPS)
- ✓ Le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage;
- ✓ Le Ministère du Développement Rural;
- ✓ Les collectivités locales.

2.1.3. . Exigences du système de Sauvegarde Intégré(SSi) de la BAD

L'exécution des travaux s'appuie sur les directives des partenaires au développement, en matière de déplacement involontaire de populations, notamment sur la politique environnementale, la politique de déplacement involontaire les Procédures d'Evaluation Environnementales et Sociales (PEES) qui en ont découlé et le manuel de consultation et de participation des parties prenantes aux opérations de la Banque. L'expérience montre que, si l'exécution n'est pas bien organisée, le déplacement involontaire de personnes intervenant dans le cadre de projets de développement engendre souvent de graves problèmes économiques et sociaux.

Conformément à la politique d'accès à l'information du groupe de la Banque Africaine de Développement l'EIES; le PAR et le PGES sont classées information publiques et sont publier sur le site web de la Banque suivant les dispositions du Système intégrés de sauvegarde (SSI)

En effet, selon les dispositions du Système de Sauvegardes Intégré ; la SNE a la responsabilité de réaliser des consultations adéquates avec les communautés susceptibles d'être affectées par les impacts environnementaux et sociaux, et avec les acteurs locaux, et d'en fournir les preuves.

La consultation doit être menée dans le cadre de la réalisation des études environnementales et sociales et pendant la mise en œuvre du projet et des mesures d'atténuation retenues. Elle est basée sur une analyse des parties prenantes et est précédée par une diffusion de l'information environnementale et sociale adéquate pour garantir que les participants sont pleinement informés.

Les résultats de ces consultations devront être adéquatement reflétés dans la conception du projet ainsi que dans la préparation de la documentation du projet.

Par ailleurs, il convient de souligner que la Politique de Divulcation et d'accès à l'information est basée sur les principes de divulgation maximale, du meilleur accès possible à l'information. La Banque vise à appliquer ces principes au processus d'évaluation environnementale et sociale : la Publication obligatoire des documents d'évaluation environnementale pendant 30, 60 ou 120 jours (selon le niveau de risque) avant approbation des projets. Ces principes facilitent également les contrôles périodiques de la conformité avec les Sauvegardes Opérationnelles.

III. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

3.1. Définition des parties prenantes

L'identification des parties prenantes est une étape fondamentale dans le processus de formulation/conception et de mise en œuvre d'un projet. Son principal objectif est de déterminer les organisations et les personnes susceptibles d'être directement ou indirectement affectées (de façon positive ou négative) ou d'avoir un intérêt dans la mise en œuvre du PADCV-PTA. Selon le SSI, les Parties prenantes (PP) constituent des Individus, groupes ou organisations affectés ou susceptibles d'être affectés, par le projet ou ayant un intérêt particulier pour le projet.

L'Engagement des PP est un processus d'interaction continu et itératif à double sens entre le projet les personnes affectées par les décisions ou activités du projet, ainsi qu'avec les autres parties prenantes ayant un intérêt relatif à la mise en œuvre ou aux résultats du projet. L'engagement des PP implique leur mobilisation effective ainsi que la transmission et le recueil d'information tout au long du cycle de vie du projet.

En conformité avec la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la BAD, les parties prenantes du Projet sont classées en deux principales catégories :

- Les parties affectées par le Projet, c'est à dire les personnes ou institutions qui sont affectées par l'un des impacts potentiellement négatifs du Projet. Dans le cas présent, il s'agit pour l'essentiel des personnes affectées par l'acquisition des terrains nécessités par le Projet, et dans une moindre mesure les personnes affectées par les impacts environnementaux potentiellement négatifs identifiés par l'EIES et le PAR/PRME du Projet. Il s'agit spécifiquement : les Agriculteurs et producteurs agricoles, les associations de développement agricole, les comités de gestion de l'eau ;
- Les parties intéressées par le Projet, qui comprennent les agences publiques concernées par les procédures mises en jeu par le Projet, les bénéficiaires du Projet (résidents et entreprises), les organisations non gouvernementales et de la société civile intéressées par le Projet, les syndicats, les entreprises susceptibles de participer à la construction ou à l'exploitation du Projet, les conseils de sécurité de la zone, les Comités de gestion de plaintes préexistant, ainsi que la presse locale.

3.1.1. Les parties affectées par le Projet

Les parties prenantes affectées par le Projet sont les personnes ou institutions affectées par l'un des impacts potentiellement négatifs du Projet. Dans le cas présent, il s'agit pour l'essentiel des personnes affectées par les impacts environnementaux et sociaux potentiellement négatifs du Projet :

- Les personnes affectées par le projet (PAP) qui pour des raisons des biens et des activités qu'ils possèdent dans l'emprise du projet, subiront un déplacement économique ;
- Les groupes vulnérables : les consultations avec les groupes vulnérables visent à élucider les conditions et les préoccupations particulières du groupe ou des personnes en question, et à identifier les MESURES DIFFÉRENCIÉES nécessaires pour que les vulnérabilités du groupe en question ne soient pas exacerbées davantage par le projet, et que le groupe ait l'opportunité et la capacité de bénéficier du projet en fonction de leurs points de vue et de leurs besoins ;
- Les communautés riveraines des sites du Projet qui seront exposées aux risques environnementaux et sociaux durant la phase des travaux ;
- Les Collectivités territoriales qui seront concernées par les travaux d'aménagement des pistes, voiries urbaines et construction d'infrastructures socioéconomiques ;
- Le Gouvernement à travers les différents départements ministériels : le Ministère du Pétrole et de l'Énergie; le Ministère de l'Économie, de la Planification de développement et de la Coopération Internationale ; le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable; le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme et le Ministère de la Femme, de la Famille et de la protection de l'Enfance.

Le tableau 1 présente la catégorie des parties affectées par le projet.

Tableau 9: Parties affectées par le projet

Parties affectées par le projet	Nature de l'intérêt dans le Projet
Personnes dont les biens sont situés sur l'emprise du projet	Les propriétaires de maisons d'habitation, des terrains non bâtis, des champs
Les populations riveraines au projet	les riverains du Projet sont susceptibles d'être affectés positivement par certains bénéfices du Projet et négativement par les impacts environnementaux et sociaux des phases construction et exploitation
Migrants attirés par le projet, dans l'espoir d'obtenir un emploi avant le début de l'exécution des travaux	Personnes valides provenant des autres provinces du pays, notamment jeunes sans emploi attirés par la perspective d'un emploi et/ou d'une formation
Les Collectivités territoriales	Concernées par les travaux d'aménagement des périmètres irrigués, voiries urbaines et construction d'infrastructures socioéconomiques
Le Gouvernement à travers les différents départements ministériels : le Ministère du Pétrole et de l'Énergie; le Ministère de l'Économie, de la Planification de développement et de la Coopération Internationale ; le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable; le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme et le Ministère de la Femme, de la Famille et de la protection de l'Enfance.	Il fonde beaucoup d'espoir sur l'aboutissement de ce projet grâce à l'amélioration de l'accès à l'électricité et dans le respect de la protection environnementale et du social.

Source : Équipe d'élaboration du PEPP, janvier 2024

3.1.2. Les parties intéressées par le Projet

Il s'agit essentiellement des parties prenantes suivantes :

- Services de l'Etat au niveau central ayant un rôle dans l'approbation et la réalisation du Projet ;
- Services décentralisés de l'Etat ayant un rôle dans les procédures d'expropriation et de compensation, ou dans le suivi environnemental du Projet ;
- Divers organismes étatiques ou para-étatiques jouant un rôle dans la gestion des travailleurs, la protection sociale (assurance maladie, retraite) ;
- **Les syndicats et chambres de commerce et d'industrie, aux niveaux central et local ;**
- Les autorités religieuses et traditionnelles locales ;
- **Les ONG et associations intervenant dans la protection de l'environnement et/ou le social ;**
- Les organes de presse.

Le tableau suivant apporte des précisions sur ces parties prenantes.

Tableau 10: les parties intéressées par le projet

Parties prenantes	Nature de l'intérêt dans le Projet
Le Ministère du Pétrole et de l'Énergie	Assure la maîtrise d'ouvrage, représentant de l'Etat dans la supervision générale du projet
Le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD)	Rôle de supervision environnementale et sociale, contrôle la bonne exécution du plan d'action de réinstallation (PAR) et de l'étude d'impact environnemental et social (EIES)
Le Ministère des Finances et du Budget (MFB)	Participe activement à l'indemnisation correcte des PAPs par la libération des ressources financières
Le Ministère de la Justice et des droits humains	Peut intervenir dans la procédure de réinstallation/indemnisation en cas de plainte

Le Ministère de la Santé et de la Solidarité nationale	Intervient dans le traitement et/ou le suivi des cas d'épidémies et des activités de sensibilisation contre les IST et le VIH/SIDA
Entreprises de Construction du Projet	Entreprises chargées des travaux de construction des centrales et par conséquent de la mise en œuvre de plusieurs mesures du PGES
Les leaders religieux et traditionnels (imams et prêtres)	Peuvent intervenir dans l'information et la sensibilisation des populations dans les lieux de culte
Les Organisations de la Société Civile (OCS) dont les associations des jeunes et des femmes dans les quatre villes du projet	Elles peuvent intervenir dans les activités de sensibilisation en direction des jeunes et des femmes sur des thématiques comme les IST/SIDA, la sécurité routière et de la protection de l'environnement.
Les organes de presse (RTNC, RTGA, Radios communautaires, etc.), les réseaux sociaux (FACEBOOK, tweeter, etc.)	Interviennent dans la diffusion d'informations sur le projet, la sensibilisation des populations en matière sanitaire, de sécurité routière et de protection de l'environnement

IV. PROGRAMME D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

4.1. Les principes d'engagement

Le Projet conduira le programme d'engagement, en conformité avec les principes et procédures édictés par la réglementation nationale et les exigences de la BAD en la matière et dont les plus importants sont les suivants ; Le programme d'engagement doit être: Ouvert, Accessible, Transparent, Inclusif, Juste et impartial, Efficace et Sensible:

- Mener des consultations sérieuses et transparentes avec les communautés affectées, y compris les personnes et groupes vulnérables, afin de leur permettre de participer de manière libre (sans intimidation ou coercition), préalable et informée, aux décisions concernant la prévention ou la gestion des impacts environnementaux et sociaux du Projet ;
- Promouvoir un processus de consultation et de participation inclusif des communautés et autres parties intéressées, et leur permettre de faire entendre leurs préoccupations et attentes, en vue d'obtenir un large soutien ;
- Concevoir le processus d'engagement comme un programme de partage, de dialogue et de concertation, itératif pendant la durée de mise en œuvre du Projet ;
- Respecter les principes d'équité, de transparence et tenir compte des spécificités liées au genre et à la vulnérabilité ;
- Maintenir un dialogue franc avec les parties prenantes, sans discrimination ;
- Tenir compte des préoccupations et attentes des parties prenantes dans la gouvernance du Projet ;
- Mettre en place un mécanisme performant de gestion des griefs et conflits ;
- Mettre en place un dispositif de prévention, d'atténuation et de prise en charge des violences, abus sexuels, exploitation et violences contre les enfants.
- Le Projet se conformera à ces principaux généraux dans la mise en œuvre du processus d'engagement des parties prenantes, afin d'obtenir une bonne acceptabilité sociale, un soutien solide et une durabilité des ouvrages et autres résultats du Projet.

Par ailleurs, il est important de préciser que les questions de genre sont transversales et fondamentales dans la participation. L'un des principes fondamentaux de la participation stipule que toutes les parties prenantes légitimes doivent être entendues, en particulier les femmes et les groupes vulnérables généralement exclus. Les approches participatives peuvent contribuer à donner des pouvoirs aux femmes en veillant à ce que leurs points de vue, indépendamment de ceux des hommes, soient pris en compte, et en renforçant les capacités des groupes de femmes et des autres organisations œuvrant à promouvoir l'équité de genre.

La démarche d'information et de consultation préalable entamée dans cette phase de conception est très appréciée par les acteurs institutionnels, communautaires et les collectivités territoriales consultées. Elle marque la volonté du Projet à conduire ce processus d'engagement tout au long du cycle de vie du Projet (de la phase conception, à la phase de mise en œuvre et d'exploitation).

4.2. Les méthodes d'engagement et de divulgation de l'information

Sur la base des préoccupations, des besoins et attentes des parties prenantes recueillis durant les consultations, le Projet utilisera les principales méthodes suivantes pour engager les parties prenantes dans la mise en œuvre des activités :

- Les appels téléphoniques ;
- Les SMS ;
- Les ateliers, réunions formelles;
- Les assemblées publiques ;

- La distribution de brochures présentant le Projet et les différentes activités prévues et de **bulletins d'information sur l'état d'avancement et les réalisations** ;
- Les radios communautaires ;
- Les visites de proximité (visites à domicile) ;
- **Les caravanes/campagnes d'information** ;

Tableau 11: Méthodes d'engagement et de consultation des parties prenantes

Technique d'Engagement	Façons dont la technique sera utilisée
Correspondance (téléphone, courriels)	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les parties prenantes à des réunions et assurer le suivi • Distribuer l'information aux partenaires de mise en œuvre, aux responsables gouvernementaux, aux institutions académiques et de recherche nationales.
Réunions en tête-à-tête	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des points de vue et des opinions • Permettre aux parties prenantes de discuter de manière confidentielle et personnalisée des résultats du projet, en particulier avec le gouvernement et d'autres institutions nationales.
Réunions communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations plus formelles et à grande échelle où tous les membres de la communauté sont invités • Utilisé pour diffuser des messages clés et présenter des thèmes et des sujets • Point de départ utile mais peut exclure l'expression de certains points de vue
Groupes de discussion	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions en petits groupes animées par un modérateur pour diriger les discussions sur un sujet particulier • Donne aux participants la possibilité d'exprimer leurs points de vue avec facilité et confiance • Organiser des groupes de discussion différenciés à travers certains secteurs de la société (femmes, agriculteurs, aînés, etc.)
Réunions virtuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer la possibilité de réunions publiques à la lumière des restrictions liées COVID-19 sur les réunions publiques. • Présenter les informations sur le projet à un groupe plus large de parties prenantes • Établir des relations avec les parties prenantes • Permettre aux parties prenantes de partager leurs points de vue et de fournir un retour d'information • Enregistrer les discussions, les commentaires et les questions.
Interview d'informateur clé	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels avec des personnes particulières qui peuvent avoir des connaissances particulières ou spécialisées sur le sujet en discussion • Semi-structuré avec des questions pour encadrer la conversation mais permettant à la personne interrogée d'élaborer sur le sujet
Rapports périodiques, blogs, bulletins d'information, dépliants, fiches techniques...	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter des informations sur le projet et des mises à jour de l'avancement, y compris les résultats • Tenir les parties prenantes informées des innovations, modèles et technologies de l'agriculture intelligente face au climat
Enquête des ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires structurés administrés au niveau des ménages, généralement ceux qui seront confrontés aux impacts socio-économiques directs d'un projet

	<ul style="list-style-type: none"> • Utile pour couvrir un large éventail de sujets et pour obtenir une image de haut niveau de la communauté affecté et pour produire des résultats quantitatifs.
Site web du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les informations sur le projet et les mises à jour des progrès • Divulguer le PEPP, le mécanisme de réparation des griefs et d'autres documents pertinents du projet • Solliciter des réactions, des demandes d'information et des plaintes
Journaux nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • « Le Soleil » et « L'Observateur » seront utilisés pour divulguer les documents clés du projet, y compris le PEPP, le mécanisme de règlement des griefs (MRG) et le plan de gestion environnementale et sociale (PGES)
Discussion en groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Suivez cette approche pour créer un espace sûr et organiser des engagements de groupe avec les agricultrices, les jeunes et les personnes handicapées.
Radio communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez-la pour organiser des discussions en langue locale sur les innovations de l'AIC et susciter des réactions et des questions en langue locale. • Utiliser pour divulguer les documents clés du projet et fournir des mises à jour quotidiennes sur les conditions climatiques aux agriculteurs. • Les stations radios communautaires

4.3. La communication et la divulgation de l'information

La communication et la divulgation de l'information avait démarré depuis l'étape de formulation du PADCV-PTA. Cette communication et divulgation de l'information a été effectué durant la réalisation des études d'APS et d'APD en 2019. Il ressort des consultations réalisées à Kinshasa, Bukavu, Uvira, Runingu et Sange (Province de Sud-Kivu). Les autres consultations ont été renforcées dans les mêmes zones précitées lors de la préparation de l'EIES, du PAR/PRME PGP et du PEPP.

Les parties prenantes rencontrées ont manifesté des avis favorables sur le Projet. Les attentes sont fortes tant le besoin en irrigation représente un obstacle au développement agricole des populations dans la sous-région d'Uvira, pourtant une zone à forte potentialité agricole.

Cette approche de participation et d'engagement permettra au projet de construire des relations solides avec des personnes influentes et de confiance, afin de mieux communiquer avec les populations et susciter leur adhésion.

Le Projet coordonnera et contrôlera toutes les activités de communication et d'engagement. A cet égard, les activités de communication et d'engagement communautaire doivent être conçues pour être adaptées aux objectifs poursuivis tout en minimisant le risque de développement de comportement antagoniste et de conflits. La conception d'une stratégie ou plan de communication sur la base des besoins et préoccupations des parties prenantes est fondamentale. Cette stratégie ou plan doit reposer sur ces trois piliers importants :

- Informer : donner les informations justes et à temps réel sur les activités et des instructions pour la protection des parties prenantes et de l'environnement ;
- Rassurer : tenir compte des inquiétudes des communautés, tenter d'y trouver des solutions et apaiser leurs craintes. Cela suppose l'examen des feedbacks, le dialogue ouvert et mutuel et l'anticipation sur les réactions, questions et résolution des griefs ; et
- Diriger : uniformiser les messages qui renseignent et qui rassurent, et corriger les idées fausses, les rumeurs et rassurer les parties prenantes. Avec la collaboration de toutes les parties prenantes, l'adoption de ces trois principes peut avoir une incidence positive sur l'adhésion et l'engagement de tous les acteurs.

D'une manière générale, les informations à communiquer seront spécifiées et varieront en fonction des parties prenantes à cibler concernées et/ou touchées par la mise en œuvre des activités du projet.

V. PLAN DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PEPP

5.1. Participation des différents acteurs concernés au comité de suivi

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités du PADCV-PTA et des impacts associés visent à s'assurer, d'une part, que les mesures d'atténuation et de participation des parties prenantes proposées sont mises en œuvre tel que prévu et dans le temps opportun, et d'autre part, que les résultats attendus sont atteints. Le suivi et l'évaluation permettent également d'enclencher des mesures correctives appropriées lorsqu'on rencontre des difficultés et de s'assurer que l'objectif principal du projet soit atteint, et que les parties prenantes participent de manière à la fois inclusive et participative à tous les processus.

Dans cette optique, les actions de suivi/évaluation tournent autour du suivi, de la surveillance et de l'évaluation. Elles seront assumées par les spécialistes en Sauvegarde environnementale, sociale et en VBG de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) qui sera logée au sein du FSRDC, ainsi que par l'Agence Congolaise de l'environnement (ACE) en collaboration avec les différents comités locaux de suivi environnemental et social, et cela avant le démarrage des activités du Projet.

Les indicateurs suivants seront utilisés pour suivre et évaluer l'efficacité des activités de mobilisation et d'engagement des parties prenantes :

- ✓ nombre de parties prenantes mobilisées par catégorie ;
- ✓ nombre de réunions de différentes sortes (consultations publiques, ateliers, rencontres avec les dirigeants locaux) tenues avec chaque catégorie de parties prenantes et nombre de participants ;
- ✓ nombre de suggestions et de recommandations reçues par l'UCP/FSRDC à l'aide de divers mécanismes de rétroaction ;
- ✓ nombre de publications couvrant le projet dans les médias ;
- ✓ nombre de plaintes et de griefs reçus et traités.

5.2. Le rapport aux groupes de parties prenantes

Les spécialistes en sauvegarde environnementale, sociale et en VBG de l'UCP/FSRDC auront comme tâche principale la **coordination permanente de la gestion et de suivi de la mise en œuvre du programme de mobilisation élaboré**. Ils doivent à cet effet se concerter avec toutes les parties prenantes pour assurer la bonne mise en œuvre de ce volet afin d'atteindre tous les résultats escomptés du projet. En plus de l'élaboration des procès-verbaux et comptes rendus de réunions et des ateliers, ces experts assureront le partage et la diffusion de ces PV, des rapports de synthèse de traitement des plaintes aux différentes parties prenantes. Par ailleurs, ils sont tenus également d'assurer la diffusion et la communication des résultats et impacts du projet selon un plan de communication élaboré au démarrage du projet. Enfin, ils évoqueront dans le rapport d'activités, et ce tous les trois (3) mois, les actions de mobilisation mises en place spécifiquement, les problèmes rencontrés et les solutions apportées pour les résoudre.

5.3. Indicateurs de suivi du PEPP

Les indicateurs sont des paramètres dont l'utilisation fournit des informations quantitatives ou qualitatives sur les impacts et les bénéfices des activités du projet. Les indicateurs dits de performance permettent de vérifier si chacun des objectifs du plan est atteint. L'information obtenue des indicateurs nourrit donc l'approche de gestion adaptative et permet d'ajuster le tir, le cas échéant, afin de maximiser l'engagement des parties prenantes. En vue d'évaluer l'efficacité des activités du plan d'engagement des parties prenantes des indicateurs de suivi ont été développés.

Tableau 12: Indicateurs de suivi du PEPP

Activités	Indicateurs de suivi	Fréquence
Établir et maintenir une relation constructive avec	- Nombre de parties prenantes mobilisées par catégorie	Trimestriel

Activités	Indicateurs de suivi	Fréquence
les différents acteurs au cours de la vie du Projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de différentes sortes (consultations publiques, ateliers, rencontres avec les dirigeants locaux) tenues avec chaque catégorie de parties prenantes et nombre de participants - Taux de participation des populations locales aux activités d'engagement du projet par rapport à la population totale du lieu de l'activité <ul style="list-style-type: none"> • 1=Très faible, absence de participation • 2=Faible, entre 10 et 20 % • 3=Moyen, entre 20 et 40 % • 4=Élevé, entre 40 et 75 % • 5=Très élevé, plus de de 75 % 	
Veiller à ce que les communautés affectées et les autres parties prenantes aient accès aux canaux établis pour faire des commentaires et des suggestions sur des actions susceptibles d'affecter leur milieu et leur vie d'une manière générale.	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de la boîte de suggestions/commentaires - Nombre de suggestions et de recommandations reçues par la CEP de la SNE à l'aide de divers mécanismes de rétroaction ; - Existence et utilisation d'un numéro vert. 	Mensuel
Veiller à ce que les communautés affectées par les projets et les autres parties prenantes reçoivent les opportunités et les plateformes pour exprimer leur point de vue sur le Projet grâce à un processus d'implication continue	<p>Fréquence des activités d'information sur le projet (par trimestre)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 =Très faible, moins de 2 activités • 2=Faible, entre 2 et 4 activités • 3=Moyenne, entre 4 et 6 activités • 4=Élevée, entre 6 et 8 activités • 5=Très élevée, plus de 8 activités 	Trimestriel
Assurer un engagement ciblé et inclusif auprès des hommes, des femmes, des personnes âgées, des jeunes, des personnes déplacées et des personnes vulnérables et défavorisées ou des groupes directement touchés par les interventions du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités spécifiques pour ces groupes (nombre de personnes, ventilation selon âge et sexe) - Nombre de visites dans les maisons des personnes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, par exemple) (nombre de personnes, ventilation selon âge et sexe) 	Trimestriel
Assurer la divulgation en temps opportun d'informations pertinentes, transparentes, objectives, significatives et facilement accessibles	<p>Niveau de communication et d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1=Très fable, aucun outil d'information et de communication - 2=Faible, outils d'information limités et méthodes de communication non-structurées - 3=Moyen, outils d'informations limités et méthodes de communication semi-structurées 	Trimestriel

Activités	Indicateurs de suivi	Fréquence
en langues locales pour que les communautés affectées puissent participer de manière significative.	<ul style="list-style-type: none"> - 4=Élevé, outils d'information généraux et méthodes de communication structurées - 5=Très outils d'information et méthodes de communication structurées 	
MGP	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de doléances reçues - Nombre plaintes reçues et traitées (VBG) - Nombre de griefs reçus et traités 	Mensuel

VI. BUDGET ESTIMATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PEPP

Un budget estimatif est établi pour mettre en œuvre les actions de communication et de sensibilisation et assurer la mobilisation des parties prenantes. Ce budget qui couvre la durée totale du projet est détaillé dans le tableau 3 ci-dessous :

Le budget prévisionnel pour la mise en œuvre du PEPP est évalué à soixante-trois millions francs 134000 USD.

Tableau 13 : **Budget annuel prévisionnel d'exécution des actions de communication, de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes.**

Rubriques	Activités	Responsable	Echéance	Coût Estimatif \$ US
<i>Diffusion du PEPP</i>	Ateliers provinciaux et communaux de partage du PEPP avec les représentants des parties prenantes	UCP/FSRDC	Dès l' approbation du PEPP	20000
<i>Renforcement des capacités</i>	Renforcement de capacités et appui institutionnel aux autorités administratives, services techniques de l'Etat et collectivités territoriales, commissions de gestion des griefs et autres parties prenantes, en médiation sociale et gestion des intérêts des parties prenantes, les représentants des PAPS	UCP/FSRDC	Dès le démarrage du PADCV-PTA et à planifier suivant les besoins identifiés des PP	10000
Développement du plan et supports de communication	Développement du Plan global de communication (PGC) à mettre en place en collaboration avec le Charge de Communication du projet.	UCP/FSRDC Recrutement d'un Consultant externe pour l'élaboration du PGC	Avant le démarrage du PADCV-PTA et à mettre à jour de façon régulière en fonction des enjeux	25000
	Conception des supports de communication	UCP/FSRDC Consultant externe	Dès l' approbation du PEPP	20000
	Tenue de séances de communication (émissions radios, télévision et presse écrite, publi-reportages, albums photos, banderoles etc.)	UCP/FSRDC	Dès le démarrage et durant toute la mise en œuvre du projet	20000
	Tenue de séances de communication avec les collectivités territoriales concernées y compris les représentants des communautés	UCP/FSRDC	Au début de chaque phase ou étape charnière du Projet	10000
	Tenue des séances de communication avec les personnes affectées par le	UCP/FSRDC	Tous les mois	10000

Rubriques	Activités	Responsable	Echéance	Coût Estimatif \$ US
	projet (PAPs, y compris des visites dans les maisonnées pour les personnes vulnérables)			
Accessibilité de l'information	Mise place d'une plateforme de communication (site web interactif, page Facebook)	UCP/FSRDC	Dès l'approbation du PEPP	3000
	Création d'un numéro vert, adresse email et postal	UCP/FSRDC	Dès l'approbation du PEPP	10000
Mécanisme de Gestion des Griefs/Plaintes VBG/VCE	Diffusion, mise en place des comités et frais de fonctionnement du MGP (Cf. MGP décrit dans le PEPP)	UCP/FSRDC	Dès l'approbation du PEPP	Inclus dans le MGP
Suivi-Evaluation	Publication des rapports de suivi du PEPP	UCP/FSRDC	Tous les 03 mois	Fonctionnement de l'Unité de sauvegarde E&S
	Mise à jour PEPP	UCP/FSRDC	Tous les 6 mois	6000
TOTAL				134000

VII. ANNEXES

ANNEXE 1 : Synthèse de compte-rendu des consultations publiques.

ANNEXE 2 : Différents PV de consultations publiques.

ANNEXE 3 : Listes de présence des consultations publiques.

Annexes 1 : PVs de compte-rendu de consultation, d'information et de sensibilisation du public

Les consultations publiques organisées à ce stade de l'élaboration du PAR sont dites de 1ère série. Elles s'articulent autour d'une démarche méthodique qui a consisté à :

- (i) Informer les PAP de la réalisation éminente du projet et présenter ses impacts sociaux ;
- (ii) Expliquer la nécessité du PAR, les modalités de son élaboration, et les mesures de compensation envisageables pour les pertes potentielles dues au projet ;
- (iii) Échanger et recueillir les points de vue, les préoccupations et les suggestions des PAP.

❖ Consultation des parties prenantes

Dans le cadre de la réalisation du PADCV-PTA, les autorités administratives et les responsables de service ou de structures techniques ont été informés de façon générale sur la procédure de collecte de données relatives aux objectifs du projet, à travers des réunions et des entretiens avec des responsables de service ou structures technique à Kinshasa. Le programme d'exécution ainsi que les types et lieu de réunions sont présentés dans le tableau ci- dessous.

Tableau 14: séances de consultation publique :

Date	Structur es	Personnes rencontr ées	Fonction et contacts	Sujets abordés	Documents/Infor mations collecté(e)es
Le 12/12/2023	Inspection provinciale de l'Agriculture, SENAFIC, SENASEM, DIPRODEV	Cfr. Liste de présence en annexe	Inspecteur provincial e Chefs de directions Chef d'Antenne	Acquisition des documents d'expropriation des terres (arrêtés, mercuriales des prix d'actifs, etc.) Sources et mode de gestion des plaintes liées à la mise en œuvre de PAR	Arrêtés, mercuriales des prix d'actifs
13/12/2024	PICAGL (Projet Régional)	Cfr. Liste de présence en annexe	Expert en SES	Organisation socioculturelle de la zone du projet, Mesures et précaution sécuritaire pendant l'opération de recensement des PAPs	Arrêté du Gouverneur sur la mise en place des comités de gestion des plaintes et des conflits de PAR
15/12/2023	Administration du Territoire, Chefferie de la Cite de	Cfr. Liste de présence en annexe	ATA. Chef de la cite, Haut-Cadres de sécurité	Conseils sur les dispositions sécuritaires pendant la conduite des activités du PAR, notamment sur les	Liste des contacts des autorités a la sécurité Disposition des guides en notre endroit pendant

Date	Structures	Personnes rencontrées	Fonction et contacts	Sujets abordés	Documents/Informations collecté(e)s
	Sange(FARDC, DGM, Police, etc) Conseil de Sécurité de Sange			heures a ne pas débarquer et/ou de quitter la Plaine de la Ruzizi, y compris les zones a ne pas fréquenter	toute la période d'enregistrement des PAP, sensibilisation et mobilisation, etc.
15/12/2023	Inspection territoriale de l'agriculture d'Uvira et de Sange	Cfr.Liste de présence en annexe	Inspecteur du Territoire de l'Agriculture	Planning de la mission, Identification de différents périmètres irrigués, participation	Ajustement et validation du planning des activités du PAR, orientation et accompagnement sur terrain pour la délimitation et cartographie des blocs rizicoles
16/12/2013	Autorités coutumières Société civile, Confessions religieuses	Cfr.Liste de présence en annexe	Chefs de groupement, villages, chefs de quartiers, Représentants de la Société civile et confessions religieuses	Situation foncière de la zone du projet, surtout en milieu où il est difficile d'approuver le statut foncier Identification des enquêteurs	Orientation et stratégie dans la sensibilisation et mobilisation des PAP Document d'accord des propriétaires fonciers coutumiers
17/12/2024	Associations, Coopératives agricoles, Comités de gestion de l'eau , Conseil territorial de jeunesse	Cfr.Liste de présence en annexe	Chefs de blocs, Présidents des associations, Coordonnateur	Information sur les itinéraires techniques du projet	Participation, orientation et accompagnement sur terrain, Délimitation de l'emprise des sites du projet, Participation a l'identification des PAP

Source : Mission d'élaboration du PAR, mars 2024

Ci-dessous les images de consultation publique de cette première série



Figure 49 Séance de consultation et d'information sur le projet avec les autorités provinciales du Gouvernorat de Bukavu, du Haut Conseil de Sécurité et d'administration du territoire d'Uvira.



Figure 15 : Séance de consultation populaire, d'information et de sensibilisation sur le projet à Rungu avec les jeunes démobilisés



Séance de consultation populaire, d'information et de sensibilisation sur le projet à Rungu avec les autorités coutumières et populations exploitants agricoles à Uvira.

Au cours de ces réunions, les experts du FSRDC, ont échangé avec les parties prenantes sur le contenu et les impacts sociaux potentiels du projet, le programme **d'exécution de l'étude**, la participation attendue de tous à la réalisation **de l'étude** et du projet, etc.

Dans un cadre d'échanges constructifs, les préoccupations, attentes et suggestions des experts et des responsables des services ou structures techniques ont été recueillies. D'une manière générale, les préoccupations ont porté sur les aspects essentiels ci-dessous :

- ✓ Validation des TDRs du PARA ;
- ✓ Mise à la disposition des experts, des données socio-économiques et démographiques de la zone du projet ;
- ✓ Procédures d'acquisition des terres en RDC ;
- ✓ Processus d'expropriation et de mise en œuvre du PAR ;
- ✓ Situation foncière de la zone d'étude.

Les comptes rendus des réunions faisant le point de leurs interventions sont annexés au présent rapport. Les images ci-dessous présentent les participants à ces réunions.

❖ **Réunion éclatée de consultation des populations et formation des enquêteurs ainsi que la sensibilisation sur la signature des fiches individuelles**

Plusieurs séances d'échanges, d'information et de sensibilisation des populations riveraines, suivi de la formation des enquêteurs sur l'utilisation de logiciel Kobocollect se sont déroulées dans la zone.

Il était question d'informer et de sensibiliser les populations locales sur l'objectif du projet et la méthodologie de collecte des données. Ces rencontres se sont déroulées du 25 au 29/12/2023 dans les différents sites du projet. C'était parfois des échanges individuels avec des PAP pour avoir leurs préoccupations et doléances sur le projet. Il ressort que la plupart des PAP étaient satisfaites du

projet. Leur seule crainte est de penser si le projet n'est pas juste une astuce pour venir ravir leurs terres. Mais la forte sensibilisation a éclairé le public sur le bien fondée du projet et a motivé leur participation et adhésion massive et se disent prêter à quitter les sites de l'emprise afin de faciliter la mise en œuvre du projet.

Plus d'une trentaine de jeunes étaient mobilisés pour l'opération de recensement des PAP. Ces jeunes ont été identifiés durant les consultations publiques dans les différents villages. Ces jeunes, avant la formation, y compris des autres jeunes également non mobilisés comme enquêteurs, ont été sensibilisés sur le projet et ont déclaré qu'ils vont se mobiliser pour que rien ne puisse empêcher la bonne exécution de ce projet. Car, estiment-ils qu'il va sensiblement réduire le taux de chômage dans la zone du projet pendant sa mise en œuvre.

Avant la signature des fiches, du 04 au 06/03/2024, les PAP plus de 3500 personnes, étaient à nouveau sensibilisés sur le projet et les modalités de mise en œuvre du PAR. Elles ont évoqué le problème d'absence des PAP pendant la date butoir.

Les photos ci-après présentent les participants à ces différentes rencontres et activités.

Vues de la séance de travail et de sensibilisation, y compris la formation des enquêteurs, superviseurs et guides sur le mode opératoire d'enregistrement des PAP



Vues des séances de consultation publique populaire et individuelle



Sensibilisation et informations sur la signature des fiches individuelles par les PAP à Sange



Sensibilisation des PAP sur la signature des fiches individuelles



❖ Conclusion des consultations

Il faut noter que dans l'ensemble, les personnes rencontrées attendent impatiemment la réalisation du projet, dans un court délai, parce qu'elles espèrent qu'il va résoudre le problème d'eau d'irrigation dans la plaine de Ruzizi, faciliter l'accès aux intrants agricoles améliorés et leur apportera l'amélioration des techniques agricoles résilientes, l'amélioration et l'accroissement des rendements agricoles, le développement des infrastructures de base et des emplois rémunérateurs.

Par ailleurs, les consultations ont fait ressortir que les 3334 propriétaires et locataires terriens étaient disposés à céder leurs terres au profit du projet, sans conditions, toutefois l'étude afin de se conformer aux bonnes pratiques appliquées par partenaires au développement en ce qui concerne la cession de terre pour le compte de projet, une compensation juste et préalable sera appliquée.

A la suite des consultations publiques, les enquêtes menées auprès des personnes recensées dans l'emprise du projet ont permis d'analyser leur perception et avis sur le projet.

Bien que des avis positifs recueillis sur le projet auprès des populations riveraines consultées, vendeurs et autres acteurs impliqués directement ou indirectement au projet, cependant, il s'en dégage quelques craintes et préoccupations pour lesquelles des recommandations et suggestion ont été formulées.


Au total 302 personnes ont été consulté, dont 105 femmes (35%) et 197 hommes (65%). Les femmes perçoivent le projet comme un atout social, par le fait qu'il vient au bon moment résoudre un problème réel d'approvisionnement en eau par l'aménagement des canaux d'irrigation. Elles auront la facilité d'accroître leur production et leur revenu. Elles ont surnommé le PADCV : Projet des mamans. Car le problème que le projet vient résoudre, préoccupe plus les femmes. Car la l'agriculture dans la zone du projet, est l'activité principale de la femme. Aussi, dans la zone du projet, Parler de l'agriculture égale parler du Canal d'irrigation. Les jeunes trouvent une opportunité d'emplois pendant la période de travaux. Cela contribuera sensiblement a la réduction de chômage et le banditisme rural.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de synthèse de consultation publique.

Synthèse des consultations publiques :

Partie prenante consultée	Thème abordé	Perception et avis des communautés consultées	Craintes et préoccupations	Recommandations	Modalités de prise en compte des recommandations et préoccupations dans les activités du projet
<p>Autorités provinciales (IPAGRI (Inspection provinciale de l'Agriculture), SENAFIC, Administrateur du Territoire, Conseil de Sécurité (FARDC, Police, ANR, DGM), Chefferies de Cites de Sange et Runingu, Société civile, services techniques urbains et de l'État (Environnement, urbanisme, foncier, Cadastre, Experts scientifiques, SNEL, REGIDESO, etc.), les Comites de gestion des Plaintes dans la zone, les Associations des Exploitants agricoles de la Plaine de Ruzizi et de Gestion de l'eau d'irrigation, les populations riveraines et ses environs, le corps scientifique des écoles techniques et universitaires, les autorités coutumières (Chefs de villages, Chefs</p>	<p>Présentation du projet et perceptions/préoccupations recueillies</p> <p>Contraintes environnementales et sociales</p> <p>Aspects fonciers</p> <p>Capacités en gestion environnementale et sociale, et suivi du projet</p>	<p>Les populations se sont ouvertement exprimées de ne plus avoir besoin des projets qui n'abordent pas la résolution de problème de l'eau dans la plaine de Ruzizi car la plaine demeure leur principale ressource de survie. Sans la Plaine de Ruzizi pas de vie dans le territoire d'Uvira. Car nous dépendons de l'agriculture. Mais le problème d'eau ne permet plus de favoriser une bonne production de Riz, maïs, haricot, maniocs et maraichages qui sont les principales cultivées dans le territoire. En phase de travaux, les jeunes sans emplois vont trouver une opportunité de travail. Rien ne peut empêcher</p>	<p>- Ce projet, c'est depuis 2018, que nous en avons entendu parler ;</p> <p>- La plupart des projets qui viennent ne considèrent pas nos préoccupations qui sont les besoins réels comme l'aménagement des canaux d'irrigation qui date depuis des siècles. Les autorités et partenaires de développement préfèrent vite financer les projets qui ne viennent pas réellement répondre à nos besoins et résoudre le problème réel. Il arrive souvent que les populations présentent leurs besoins après on leur dit qu'il n'y a plus de moyens. Par exemple, on aménage les canaux d'irrigation primaires, et on dit que la population puisse aménager les canaux secondaires ;</p> <p>- La peur de détournement ;</p> <p>- La peur d'importer la main d'œuvre étrangère pouvant accroître encore l'insécurité dans la zone, alors que dans</p>	<p>Les populations consultées recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélérer cette fois-ci le démarrage effectif du projet, - Prendre en compte les préoccupations de la base - Construire les canaux d'irrigation en maçonnerie durable et non en terre avec des passerelles et vannes, - Sécuriser le talus du canal pour éviter l'éboulement et l'érosion qui puisse boucher le canal, - Recruter les jeunes démobilisés pour travailler comme TT, - Impliquer les deux tribus en intégrant leurs blocs d'exploitation par les cibles du projet dans l'aménagement du canal. 	<p>Le PAR et études connexes constituent le dernières études pour que le projet avance jusqu'au conseil d'administration de la BAD qui finance ce projet</p> <p>Il est prévu d'aménager des canaux d'irrigation avec des méthodes techniques durables. Un plan directeur et des études techniques ont été déjà réalisées depuis 2019 par un bureau d'étude de niveau international.</p> <p>Le recrutement de la main au niveau local sera privilégié. Avec l'approche HIMO, il sera recruté plusieurs mains d'œuvres dans la zone.</p> <p>Le PADCV-PTA va intégrer et faire participer toutes les couches sociales, sans discrimination ni distinction de couleurs ou de tribus.</p> <p>La BAD a mis une politique de lutte contre la corruption, la fraude. Ces documents de</p>

<p>de blocs, Chefs de groupement ; la PRESSE Télévision et Radio, Confessions religieuses, les femmes et jeunes</p>	<p>Genre et groupes vulnérables</p> <p>Prévention et gestion des conflits</p>	<p>la mise en œuvre de ce projet. D'où l'intérêt manifesté de recevoir ce projet PADCV-PTA.</p>	<p>la zone, on dispose plusieurs jeunes démobilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La peur de ne pas impliquer les deux tribus souvent en conflit (ethnie Barundi et Bafuliru) et pouvant venir saccager si l'une ou l'autre n'est pas impliquée dans la mise en œuvre, - L'insécurité grandissante : Coupeur de route, banditisme, enlèvements, etc.) si les jeunes ne sont pas directement impliquer pour s'approprier du projet ; - Manque des documents fonciers car la plupart des terres nous été héritées. Les chefs de nos villages servent des témoins en cas de besoin et qui nous fournissent des documents de forme (Acte de reconnaissance, - La peur d'étiage en aval des rivières une fois les barrages sont implantés au point de captage, surtout avec les aléas climatiques, - La vétusté du canal qui date depuis 1974, - La peur de ne pas placer des passerelles servant de passages peut accroître le risque d'incidents et de dommages 	<ul style="list-style-type: none"> - Que le projet affecte tout ce qui est prévu sans détournement 	<p>la BAD seront insérées dans le DAO et contrat des entreprises. Le projet prévoit également la vulgarisation et signature du Code de bonne conduite</p> <p>Le projet privilégie l'approche dans l'aménagement de 30 Km de Canal y compris les 4100 ha de blocs rizicoles</p> <p>Les blocs de deux tribus sont inclus dans les 4100 hectares du projet de la plaine de Ruzizi</p>
---	---	---	--	---	--

			<p>corporels surtout chez des enfants:</p>  <ul style="list-style-type: none">- Les deux rivières principales qui alimentent le canal d'irrigation connaissent l'étiage et la crainte de noyade des enfants si l'on ouvre des vannes du réservoir d'eau, en cas de fortes pluies- On craindra l'affaissement du talus qui pourra boucher le canal s'il n'est pas stabilisé avec la maçonnerie		
--	--	--	--	--	--

Source : Mission de développement EIES Sud-Nord Kivu, juin 2023

Annexes 2 : PVs de compte-rendu de consultation, d'information et de sensibilisation du public



PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS EN APPUI AU PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PADCV-PTA).



PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE





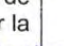
Motif	ECHANGE D'INFORMATION ET SENSIBILISATION AVEC LES PARTIES PRESENTES				
Lieu	BUREAU DE LA CITE DE SANGE				
Date	Le 19/12/2023				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGATURE
	MATASHI NYANGIE M	CITE de Sange	chef de cite	099414632	[Signature]
	MATI BY MURANI G	Groupement	chef de gpt	0971206624	[Signature]
	Famoke BAZI P.L	Groupement	chef de gpt	0943182033	[Signature]
	BUNURU RUBEN	ADANA	VIC-Président	0974325050	[Signature]
	Buteba moutumbala	Jeunesse	président	09854221	[Signature]
Il s'est tenu à SANGE, dans la province de SUD-KIVU, ce 19/12/2023, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PADCV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.					
L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.					
Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...					
Perceptions et avis	Craintes préoccupations	et Recommandations			
<ul style="list-style-type: none"> - Ce projet est en besoin réel de la population et nous voulons que le projet se réalise chez nous 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous craignons que le temps prévu pour les sensibilisations et enquêtes soit trop petit - identifier les personnes non concernées; - La gestion de l'eau dans le périmètre irrigué risque de régénérer de conflits pour les agriculteurs; - Non réalisation de l'indemnisation du bénéficiaire déjà identifié; - Non réalisation du projet après identification des bénéficiaires; - Perturbation des ressources halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du temps de sensibilisation et surtout d'identification des gens dans leurs champs; - Identifier les voisins uniquement du canal; - Etude topographique sur le canal et faire le piquetage - Etude granulométrique du sol sur les différents semencés; - études sur l'impact de la construction du barrage d'irrigation dans l'environnement - protection du canal par les cultures anti-érosives (palmier à huile et vetiver); - Construction du pont là où il y a une route principale - études du débit de la rivière. - Faire un sondage sur le rebaiement du bassin versant 			

Fait à SANGE le 19/12/2023

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.

FARAZA M.

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	PRESENTATION DU PROJET AUX PARTIES PRENANTES & ECHANGES				
Lieu	KASIRUSIRU 1 & 2 / BUSHUSHA / KALEHE				
Date	Le 09 janvier 2024				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	RESTHISHA JUREMAL	VILL. Bushushu	CHEF DE VILLAGE	099722556	
	BENDE BISHAKENA AKANI	KASIRUSIRU I	PREZIDA	099746272	
	AHADI-NRANYU-EMMANUEL	KASIRUSIRU I	COORDINATEUR	0998574864	
	MAPEVINDANO KASISIBAB	KASIRUSIRU I	V. COMMUNAL	097769179	
	VIANE MAFUNDO	VISPR	KASURU I	0977877396	

Il s'est tenu à BUSHUSHA, dans la province de SOUDAN DU SUD, ce Mardi, le 09/01/2024, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PADCV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.


L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...

Perceptions et avis	Craintes et préoccupations	Recommandations
<p>C'est un bon projet pour nous permettre de nous relancer après tout ce qui s'est passé ici chez nous. Que Dieu bénisse le Fonds Social d'avoir pensé à nous les Sinistrés de Kalehe BUSHUSHA et NYAMAVINDI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Que notre don soit détourné - Risque de conflit entre nous les Sinistrés et les familles d'accueil. - Conflit avec le Pêcheurs des villages qui nous accueillent. - Manque de produit pour soigner nos cultures et nos bêtes qui fera que nous perdons tout ce que l'on va nous donner 	<ul style="list-style-type: none"> - Que ce don nous arrive à temps - Que le Fonds Social pense aussi aux familles qui nous accueillent - Que le Fonds Social nous forme sur l'utilisation de tout ce que le projet va mettre à notre disposition pour bien s'en sortir - Que le Fonds Social forme les Agronomes et vétérinaires pour lutter contre les maladies des plantes et bêtes d'élevage - Disponibiliser les produits de traitement des cultures et des animaux

Fait à BUSHUSHA, le 09/01/2024.

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.


 Le Chef de Village
RESTHISHA

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	ECHANGE D'INFORMATION & RENDIBILISATION AVEC LES PARTIES PRENANTES				
Lieu	BUREAU DE LA CITE DE SANGE				
Date	Le 19/12/2023				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	MATABISHI NYANGE M	CITE DE SANGE	chef de cite de SANGE	0994184632	[Signature]
	MATIBU MUPANZI G	GROUPEMENT	chef de gpt	0971306674	[Signature]
	BANKIRO RUSUMI	gpt	chef de gpt	0993188033	[Signature]
	BUTOTO MUTIMBERE G	JEUNESSE	president	0974375030	[Signature]

Il s'est tenu à SANGE., dans la province de la SUB-KIVU., ce Mardi, le 19/12/2023., une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PACDV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.

L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

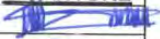


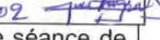
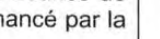
Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations de jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...

Perceptions et avis	Craintes et préoccupations	et	Recommandations
<p>Nous accueillons ce projet à bras ouvert, car c'est notre solde, pour nos champs.</p> <p>Ce projet une fois exécuté va nous apporter de l'eau dans nos champs, c'est pourquoi nous voulons que le projet commence le plus vite pour nous aider à augmenter la production et nourrir toute la région.</p>	<p>Il ya des personnes qui ont déjà occupé l'espace réservé pour le passage des canaux d'irrigation, qui peuvent refuser de libérer l'espace pour l'activation du projet.</p> <p>Est-ce que les gens qui avait acheté les parcelles pour la tracée des canaux d'irrigation seront indemnisés?</p> <p>Nous craignons que le Fonds Social et le projet ne viennent détruire nos champs sans construire.</p> <p>Le projet ne vienne pas créer des problèmes dans la cité comme le projet de diaspora qui est au quartier Kahungwe, et Kinandra.</p> <p>Incompréhension entre le cultivateur et propriétaire du champs lors des indemnisations s'il n'ya pas entente.</p> <p>Nous craignons que le Fonds Social ainsi que d'autres organisme qui ne sont pas dans la zone d'intervention.</p>		<p>Que le Fonds Social et la Cité fasse une négociation avec les gens qui sont sur la tracée des canaux d'irrigation.</p> <p>Identifier les victimes après traçage et interpellé tous les services compétants et doyens notables (chefs locaux) afin de résoudre ce conflit et l'occupation illégale d'espace.</p> <p>Faire des études de faisabilité de construction du canal en faisant que l'identification des propriétaires voisins du canal principal et secondaire se fasse en utilisant la cartographie, cela réduirait les jours des enquêtes.</p> <p>Qu'un Comité de gestion des plaintes et conflits soit mis en place.</p> <p>Que la main d'œuvre soit locale.</p>

Fait à SANGE, le 19/12/2023

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	PRESENTATION DU PROJET AUPRES DU CONSEIL DE SECURISE				
Lieu	BUREAU DE LA CITE DE SANGE				
Date	Le 14/12/2023.				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	MATABISHI NYANGEM	CITE DE SANGE	chef de CITE DE SANGE	0994184632	
	KIHAMA RWHARARA	A. N. R	chef de poste	0997774540	
	LAWI-KIYONIGA	PNC	Comd Ciat	0945711835	
	SHEREKERA YUSUF	D G M	Chef de Poste	0974238713	
	Jean Claude KISHU	F R D C	OFFS R	0999068216	

Il s'est tenu à SANGE, dans la province de ~~le Sud-Kivu~~, ce Jeudi, le 14/12/2023., une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PACDV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.

L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables... *et conseil de sécurité de la cité*

Perceptions et avis	Craintes et préoccupations	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation du projet par la population toute d'accompagnement le Fond social de la République pour la réussite du projet tant attendu par la population - Un besoin réel qui permettra de nourrir toute la population du Kivu. - L'activité principale est l'agriculture et les canaux sont un bijou pour nous 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'accompagnement de la Population pour augmenter la production. - Un Canal d'irrigation construit depuis 1974 mais inachevé qui pose problème de curage et absence d'eau - Manque d'intrants et outils pour les cultures - La peur que le projet s'arrête en cours de route ou que les études ne servent à rien - Cet étude qui prenant trop du temps depuis 2019 sans que le projet ne commence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le sol de la plaine est encore fertile et la population ne veut pas des engrais chimiques dans ce projet. - Construire des canaux d'irrigation moderne qui puissent permettre de lutter contre les effets du changement climatique - Que le projet puisse démarrer tôt car c'est un besoin réel de la population - Que la main d'œuvre dans ce projet soit locale pour diminuer le chômage et occuper les démobilités - Nécessité des forages dans notre cité.




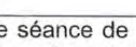
Fait à... *SANGE*... le... *14/12/2023*

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.



RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
TERRITOIRE D'UVIRA
CITE DE SANGE

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	ECHANGE D'INFORMATION & SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES				
Lieu	BUREAU DU GROUPEMENT DE RUNINGU				
Date	18 décembre 2023				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	MWU NDAMBAKA Nestor	GROUPEMENT	CHEF	081284119	
	MATENGO MUSAGO	CODESA	PRÉSIDENT	0813846379	
	SHEKYUBWA JATIBE	EGLISE	RESPONSABLE	0825628625	
	MASHEKA MAPESA JOHN	SECR. PUBLIC	INFORMATICIEN	0826945256	

Il s'est tenu à RUNINGU, dans la province de la SUD-KIVU, ce LUNDI, le 18/12/2023, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PACDV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.

L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

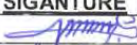

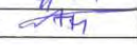
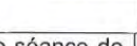
Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...

Perceptions et avis	Craintes et préoccupations	Recommandations
<p>Nous avons besoin de ce projet pour nos champs car le changement climatique nous perturbe aussi.</p> <p>Que le projet se réalise, car c'est notre seule et cela va nous permettre d'exploiter les autres champs parce que l'eau sera déjà là.</p>	<p>- Après l'achèvement de ces activités nous avons la crainte de se retrouver avec un taux élevé des contaminants d'eau (Agriculteurs) par rapport à la capacité (débit) de l'eau de notre rivière.</p> <p>- Débuter les activités pour ne plus les achever</p> <p>- Non engagement (recrutement) de la main d'œuvre locale.</p>	<p>- Pour avoir la suffisance total en eau d'irrigation c'est mieux de renforcer le débit de la rivière Runingu par la rivière Shange à partir de Ruhobero ou de MASHUBA.</p> <p>- Nous recommandons aux partenaires du fond social de débiter et achever les activités sans faille.</p> <p>- Réhabilitation/Construction des canaux secondaires aussi;</p> <p>- Construction de Bassin de rétention d'eau</p> <p>- Engager la main d'œuvre locale (Runingu)</p> <p>- Renforcement en eau potable</p> <p>- Construction des toilettes en milieu Rural.</p>

Fait à Runingu, le 18/12/2023

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	ECHANGE D'INFORMATION & SENSIBILISATION AVEC PARTIES PRENANTES				
Lieu	BUREAU DU GROUPEMENT DE RUNINGU				
Date	Le 18 Décembre 2023.				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGATURE
	MUHU ADAMBAKA Nestor	GROUPEMENT	CHEF	0816241119	
	HURUMA VOTE Alexis	Developement	président	0819000955	
	MATUMAINI MABIE	MARSHÉ	PRÉSIDENTE	0835019799	
	KANYONGO KATEBERA ALBER	COOGR	Y/Président	0877834009	

Il s'est tenu à Runingu dans la province de la SUD-KIVU, ce Lundi, le 18/12/2023, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PADCV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.

L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...

Perceptions et avis	et Craintes et préoccupations	et Recommandations
---------------------	-------------------------------	--------------------

<p>Dieu merci, car nous, tant que chef de groupe de Runingu et toute la population nous soucie c'est le barrage et l'ournement des canaux c'est un problème qui nous dérange trop c'est la délicate que nous étions en train de présenter à tous les intervenant dans notre contrée. Ce projet pour nous c'est une</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le recrutement de la main d'œuvre doit être locale sans détournement - le non achèvement du projet - le non respect des engagements pendant le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - le recrutement de la main d'œuvre doit être local (ici à Runingu); - la construction du barrage tiendra compte des bassins de rétentions; - Renforcer la Capacité de la rivière Runingu par d'autres sources de rivières; - le paiement de la main d'œuvre doit être au moment opportun; - Que le projet commence et termine avec tout ce qui est prévu et sans aucun détournement; - Compte tenu de l'augmentation de la population du groupement Runingu, nous demandons au projet d'augmenter les robinets et les réservoirs de plus de 120m³ pour avoir de l'eau potable.
--	--	---

Fait à Runingu, le 18/12/2023
 En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.
 suivre en tant réel l'avancement des travaux dans notre groupement pour le bien de tous.

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	ECHANGE ET SENSIBILISATION AVEC LES PARTIES PRENANTES				
Lieu	BUNENGI / KASAMBURA				
Date	le 26 décembre 2020.				
Responsable					
Personnes rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	ESPOIR RUBAHIRA B	KASAMBURA	CHEF DU VILLAG	0817655555	
	MAXONGE BAKUBE	KASAMBURA	CHEF D'AV.	-	
	KWAMBA MODOKA	KASAMBURA	CHEF D'AV.	-	
	OMBENI KAYEGE	KASAMBURA	SEC DU VILLAG	0994268611	
	TUBALEKE RUSUMA	CVS	Président	0820219553	

Il s'est tenu à KASAMBURA dans la province de l'est, Sub-ville KIVU, ce mardi, le 26/12/2020, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PADCV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.

L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...

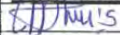



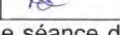
Perceptions et avis	Craintes et préoccupations	Recommandations
<p>Ce projet viendra réduire la famine et le chômage qui occasionne les cas de vol et banditisme, les habitants auront la possibilité de cultiver les deux saisons de l'année et ne plus perdre la culture à cause de manque d'eau dans les champs.</p>	<p>- Si le projet n'arrive pas à temps, la famine dans notre village sera très grave et le banditisme, vol, insécurité va doubler - Conflit entre locataires et propriétaires des champs s'il y a indemnification.</p>	<p>- Que le projet commence le plus vite pour nous soulager et réduire le chômage et la famine. - Que le Fonds Social registre tous les exploitants agricoles du site NOUNSOMA du village KASAMBURA et les indemniser pour leur permettre de survivre pendant la période où le projet sera en train d'exécuter les travaux.</p>

Fait à... KASAMBURA, le... 26/12/2020.

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.



PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	PRESENTATION DU PROJET A LA POPULATION LOCALE				
Lieu	RUNINGU				
Date	18 décembre 2023				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	MASHKA MAPESA JOHN	SECRETARIAT	INFORMATION	0826795258	
	FARAJA MAGEE JOHN	ASNAMOC	MOTARA	0826148899	
	JOHN SULEMANI KANGENGA	ASNAMOC	MOTARA	0827890588	
	PATRICK KAHOLA	Runinga	MAGOM	0822457530	
	SHUKURU MANGENWA	CULTIVATRICE	CULTIVATRICE	0821288058	
<p>Il s'est tenu à <u>RUNINGU</u> dans la province de <u>la SUD-KIVU</u>, ce <u>LUNDI</u>, le <u>18.12.2023</u>, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PADCV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.</p> <p>L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.</p> <p>Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...</p>					
Perceptions et avis	et	Craintes et préoccupations	et	Recommandations	
<p>Pour nous les mamans, ce projet est le meilleur de tous les projets, car ce projet d'irrigation va beaucoup nous soulager beaucoup avec l'eau.</p> <p>- Nous avons peur qu'on nous rouille nos champs.</p> <p>- Que l'eau d'irrigation soit pris pour le bien d'une catégorie des personnes seulement</p> <p>- Nous avons besoins des toilettes pour nos écoles bien que construite en briques de brique</p> <p>- Si le projet peu nous aider aussi à mettre pour nous l'eau potable dans le village -</p> <p>- Qu'il faut que le Comité de gestion de l'eau soit installé par le projet</p>					



Fait à Runinga, le 18.12.2023.

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	PRESENTATION DU PROJET A LA POPULATION LOCALE				
Lieu	RUNINGU / KAGURUDE				
Date	18 décembre 2023				
Responsable					
Personnes ressources rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	MWENZI RACHID	INST. RUNINGU	PROF	0794936778	[Signature]
	RUGOENSA CARLOS	INST. RUNINGU	MAÇON	0827430982	[Signature]
	BORA LABOUSOLE	Runingu		0822659530	[Signature]
	VUKI KUBUNGU	Runingu			[Signature]
	Ronga Gatabishuro	Inst. Runingu	Enseignant	0814139224	[Signature]

Il s'est tenu à RUNINGU, dans la province de SA, ce LUNDI, le 18/12/2023, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PACDV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.

L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...

Perceptions et avis	Craintes et préoccupations	Recommandations
<p>Le projet d'irrigation est le bien venu à RUNINGU car nous avons besoin de l'eau pour nos champs de KASHATO, et BARRAGE.</p> <p>La partie de plaine de Runingu peut avoir 500ha. Si le projet du Fond Social peut réussir cela nous sera d'une grande utilité.</p>	<p>La crainte c'est de se retrouver écarté du projet pendant la phase de réalisation.</p> <p>La rivière Runingu et Kuvungu connaît l'étiage au mois de février et le pire au mois de juin, jusqu'en octobre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un barrage pour bien capter d'eau - Voir comment ajouter la quantité d'eau de la rivière Runingu par la connexion avec une autre rivière. - Si le Fond Social peut nous aider à avoir l'eau potable car, il y a un système de tour de puisage d'eau qui se fait ici, qui peut amener certains ménages à faire recours à l'eau de la rivière Runingu pour la consommation d'eau qui n'est pas potable. - Pour augmenter la production d'eau potable, voir comment renforcer la rivière NIKAHAMBA par la connexion avec la rivière Kuvungu.



Fait à Runingu, le 18/12/2023

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.

classe Jeunes
Runingu, le 28/02
2023

GROUPE N°

Questions

① Quelles sont les recommandations pour bien réussir le projet ?

② Quelles sont les craintes pour bien réussir le projet ?

① R) Vos recommandations sont les suivantes :

- Le recrutement de la main d'œuvre doit être local (ici à Runingu) en respectant l'aspect Genre,

- La construction du barrage tiendra compte des Bassins de rétention,

- Renforcer la capacité de la rivière Runingu par d'autres sources de rivières,

- Le paiement de la main d'œuvre doit être au moment opportun.




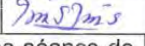
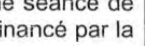
- Que le projet commence avec tout ce qui est prévu et termine sans aucun retard.

Après le barrage

- Le projet peut voir comment construire les écoles
- Les crédits agricoles,
- Le micro-barrage.
- Construction des engars dans le marché
- réhabilitation des routes de descentes agricoles

- 2) R/ Nos Craintes sont les suivantes:
- Compte tenu de l'augmentation de la population du Groupement Rumbingu, nous demandons au projet, de nous aider à renforcer et augmenter les réservoirs de plus de 120m³ et les robinets d'eau potable,
 - Après construction, les agriculteurs doivent avoir l'accès aux crédits agricoles
 - Le non achèvement du projet,
 - Le non respect des engagements pendant le projet,

PROCES-VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE

Motif	ECHANGES ET SENSIBILISATION AVEC LES PARTIES PRENANTES				
Lieu	RUNIN GU / KASAMBURA.				
Date	le 26 de cembre 2023				
Responsable					
Personnes rencontrées	NOMS	INSTITUTION	FONCTION	TELEPHONE	SIGANTURE
	ESPOIR RUBALIRA BONFILS	KASAMBURA	CHEF DE VILLAGI	0817655555	
	MAYONGE BAKUUBE MUKOME	KASAMBURA	CHEF D'AVENUE	-	
	KIJAMBA MODOKA	KASAMBURA	CHEF D'AVENUE	-	
	OMBENI KAYEGE	KASAMBURA	SEC DU VILLAGI	0970951823	
	TUBALEKE RUBUGA	KASAMUSU	Conseiller	0820219553	

Il s'est tenu à KASAMBURA dans la province de SUD-KIVU ce mardi, le 26/12/2023, une séance de consultation publique dans le cadre des activités/travaux du Projet PACDV-PTA, du FSRDC, financé par la BAD.

L'Équipe Environnementale a fourni les informations claires sur la description du projet, notamment : les objectifs visés, composantes et activités du projet, bénéficiaires, durée, modalités de mise en œuvre, les risques et impacts potentiels environnementaux et sociaux, la protection et prévention, etc.

Les participants, sont composés des Autorités politico administratives, Corps scientifiques, Société civile, Associations des jeunes et des femmes, ONGs locales et religieuses, populations riveraines, notables de villages, chefs coutumiers, groupes vulnérables...

Perceptions et avis	Craintes et préoccupations	Recommandations
<p>Pour nous les habitants de Kasambura, nous sommes très content de ce projet, car nous sommes toujours dépendant d'une seule saison et ce projet pour nous est un soulagement et nous l'accueillons et nous attendons.</p>	<p>- Que le projet ne se relâche pas et s'arrête en cours - Que nous ne soyons pas oubliés dans l'exécution du projet - Que la quantité d'eau soit insuffisante pour irriguer le usohu que nous avons</p>	<p>- Que le Fonds-Social, réalise le projet jusqu'à la fin pour nous soulager - Que la main d'œuvre soit locale et que toutes les couches de la population soient associées au projet - Qu'il y ait des comités de gestion d'eau - Que le Fonds-Social trouve un moyen d'ajouter la quantité d'eau de notre rivière avec l'apport de l'eau de la rivière Shange.</p>

Fait à KASAMBURA, le 26/12/2023.

En foi de quoi, le présent Procès-Verbal est signé par les participants dont la liste est en annexe.



ANNEXES 3 : LISTES DE PRESENCE DE CONSULTATION PUBLIQUE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO (RDC)

APPUI AU PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
(PADCV-PTA).

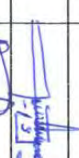




Mont: CONSULTATION PUBLIQUE
Date: du 14 au 15 Mars 2013
Lieu: BUREAU DE LA CITE DE SANGE

LISTE DE PRESENCE À UTILISER LORS DES SEANCES DE CONSULTATIONS PUBLIQUES AU PRATÈS AUPRÈS DU CONSEIL DE SECURITE

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
1	MATABASHI NYANBE	CHEF DE CITE DE SANGE	CITE DE SANGE	M		✓				0994184632	matabashimur@comind.com	
2	KIHAMA RUMBARARA	CHEF DE POSTE ANA	ANA	M				✓		0997774540		
3	FARABIA MALLAND	CHEF DE CITE ADJANT	CITE DE SANGE	M		✓				998826980		
4	KATEMA RUSUMORA	CHEF DE BUREAU	NYAMBERS	M				✓		0975229225		
5	KABONDO RUSAKANA	chef de bureau	KIBOGA	M				✓		099633982		
6	MHEKO SANGU	chef de bureau	KOHUNYUSE	M				✓		0990653339		
7	Tchombe -Iya	Châdu	ngombô	M			✓			0977362821		
8	Sipi Mudi	chef de bureau	KYANYUNDA	M		✓				0944438342		
9	ROSS KIZA	chef de bureau	KINAVIRA	M	✓					0979569944		
10	MALURISAMBA	chef de bureau	NYAKABELET	M				✓		0942045893		
11	ALCIDE D	chef de bureau	KAVALELET	M				✓		0933028396		
12	MALIPOMUYI	chef de bureau	MUSENYI	M	✓					0975067674		
13	ALI NDINDI	conseiller	SANGE-CENTRE	M		✓				0810576042		

Paulin Akéle Sange

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
14	JEAN ELAID	OFFS	SANAG	M			✓			0990687609 0820841946		
15	SHERWEBA	Cap. air	DGM	M					✓	0924238713		
16	LAULI-KITONKA	Comd PNC	PNC/SANGÉ	M				✓		0995711835		
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												



LISTE DE PRESENCE A UTILISER LORS DES SEANCES DE

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Motif : ECHEANCE MINORITAIRE DE MEMBRES DU BUREAU DE LA CITE DE SANGE
Date : 19/11/2017
Lieu : BUREAU DE LA CITE DE SANGE

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'AGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
1	MATABISHI NSANGE Heru	CHEF DE CITE DE SANGE	Bureau de la CITE DE SANGE	M		✓		✓		0994184632	Walton Shumard ogymali.com	
2	MAFIYU MUPHIZI	chef de group pecheur	groupement	M						0971306674		
3	PATACHOKA MUPABA	CHEF DE VILLAGE	DE VILLAGE	M		✓				0995716950		
4	KILUNGU MABIRI	COOPERATIF quartier	COOPERATIVE	M		✓				0992208110		
5	THO MBE KHAMBA	chef de quartier	Quartier	M			✓			0973602281		
6	MITENGO KASERENGA	chef de quartier	D. Volung	M			✓			0990658833		
7	BURURU RUBUN	USP ABASA	ABASA	M		✓				0979375790		
8	MABUYE MUREDO	PASTEUR EL-SHABANI	EL-SHABANI	M			✓			0990533601		
9	KANYSKI MAYE	PASTEUR quartier	GEOPAC (ongle)	M			✓			0990455699		
10	MAYE PIERE	chef de quartier	AMUSEMENT	M			✓			0995067624		
11	BITUMBE RUSIKANA	chef ABASA	ABASA	M			✓			0996899228		
12	HURUMA RUSIKANA	quartier ABASA	quartier ABASA	M						0994462503		
13	BURURU MURUMBA	quartier President du Comite	quartier	M						0978341701	Automech@fund.com	

For
de Sange
MAYE



N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
14	Abel BIZIMU GURE		Eglise Symbiote	M		✓			72	099335882		
15	CADEAU RUMBA MURIBAKARE	SECRETARIE	NLAMIROE	M	✓					0978260081	phabakarede in@gmail.com	
16	KABUZI	CHEF	NGENDO	M		✓						
17	BAMUSE UMBO	GERANT	COOPRITI	M		✓				0999162316	coopriti@ gmail.com	
18	LIBA JONGANI	Présidente Populaire	Dynamique Femine	F		✓				099808283		
19	NAKURAREKWA	CHES BIKI	Rural	M								
20	Kamukha, banyu chidagira			M				✓		09933182033		
21	Kusumu Ruk- mwa	Resident	Sociv E/Ku	M			✓			0994071970	phibemwenda we@gmail.com	
22	FARAJA MAYAND	CHEF DE CITE ADJ.	CITE DE SANGE	M			✓			998266980		
23												
24												
25												
26												
27												
28												





LISTE DE PRESENCE A UTILISER LORS DES SEANCES DE
CONSULTATIONS PUBLIQUES

Motif : *Consultation Publique des Associations Publiques de Préférence aux Parties Prenantes*
Date : *le 09 Janvier 2014*
Lieu : *BUSHUSHU / NYA-MUKUBI*

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
1	BARIROUTE RUGAMBWA	Secrétaire	RUSHUSHU	M		V				0990412564		<i>[Signature]</i>
2	ANITA MAFU NDO OZANGE	Tésorier	BUSHUSHU	F		V				0980475161		<i>[Signature]</i>
3	BATUACHE NAMULAMBRA	Deblock	BUSHUSHU	M		V				0997751795		<i>[Signature]</i>
4	REBEKA	Soupeuse	BUSHUSHU	F	V					092522064		<i>[Signature]</i>
5	Joseph-Maru	Secrétaire	BUSHUSHU	M	V					0971733114		<i>[Signature]</i>
6	Bahati SPEKUMBA	Conseiller	BUSHUSHU	M			V			098031575		<i>[Signature]</i>
7	VIAMENFUMU NYOTPA	Vis PR	BUSHUSHU	M			V			0973873296		<i>[Signature]</i>
8	KAYUMBU KENDRETE	TRESORIER	BOSHUSHU	F	V					0920824366		<i>[Signature]</i>
9	KAHENGA KAPENBANGA	Comptable	Bushushu	F	V					0990469705		<i>[Signature]</i>
10	KASISIBABO	Conseiller	Rushushu	M		V				092996979		<i>[Signature]</i>
11	AAABI-NYAYU EMWAVUDEL	Conseiller	NYAMUKUBI	M	V					099857488		<i>[Signature]</i>
12	BSE NDA RISHANENGA AKISI	PREZIDA	NYAMUKUBI	M		V				099700644		<i>[Signature]</i>
13	FUGATHA GALINDO	Conseiller	NYAMUKUBI	F		V				0997829180		<i>[Signature]</i>



Chef de village
Quintin's Juvénal

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	FRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
14	CHAMWITE YUMILIA BUSHUWU	Secrétaire	BUSHUWU	F		V				0970671082		
15	KALIZA BUATHHEWU		BUSHUWU	F		V						
16	MUSA CIGUTHUKA	Présida	BUSHUWU	M			V			0998948309		
17	KADOGO LUNHANBA	Secrétaire	BUSHUWU	M		V				0990541302		
18	PATREX KALISA	COMCEC	BUSHUWU	M		V				0977880937		
19	KONKWA SIFA		BUSHUWU	F								
20	CHAMWITE CHAMWA	Membre	BUSHUWU	F		V						
21	TUMUWU KALIMBA	Secrétaire	BUSHUWU	M	V					0974752814		
22	MUMAMUSI IMATI FU DATHA		BUSHUWU	F		V						
23	MWATINDI KAMUKABA		BUSHUWU	F		V						
24	BARAKA ADAEANAMO		BUSHUWU	F	V							
25	MACHOEI NYAKABINI		BUSHUWU	F		V						
26	KIZIKI MUMENBA		BUSHUWU	F		V						
27	MPANGA ASTIFVINE	Membre	BUSHUWU	F		V				09944415630		
28	NYAE-CURBA	Membre	BUSHUWU	F	V					0920499713		
30	BAMBAT KASHEMURU		BUSHUWU	M	V							
31	ABEL UHUSE	Vice-Président	KasheMuru	M	V							
32	BOBA MUTHUSI		"	F	V							



LISTE DE PRESENCE À UTILISER LORS DES SEANCES DE

CONSULTATIONS PUBLIQUES










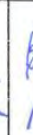





Motif : **REUNION D'ECHANGE DES AGENS DE SENSIBILISATION SUR LES PROJETS AVEC LES PARTIES PRENANTES**

Date : **06.10.2023**

Lieu : **MINISTRE/KASAMBURA.**

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
1	ESPOIR RUGAIRA	CHEF DU VILLAGE	VILLAGE KASAMBURA	M		✓				0817655555 0996773012		
2	TUBALEZE RUVUN	Président	CVD	M			✓			0999268601 0820219353		
3	BUSTAMBELE RUBASTRA	secrétaire	CVD	M	✓					0975745254 0812585558		
4	KISTIMBA MODOKA	chef d'atelier	KASAMBURA	M			✓					
5	Geniti kaluzi		KASAMBURA	M		✓						
6	KOFI SOSTA		KASAMBURA	M	✓							
7	CATUTA		JEREMIE	M	✓							
8	ENOCK		PATRIEL	M	✓							
9	MATUKE KIGANGA		KASAMBURA	M	✓					0975708360		
10	ADJAKA-REKERA		KASAMBURA	M	✓					0874030357		
11	MUZI-CLAUDE		KASAMBURA	M	✓					0826354506		
12	KODO-ASHERE		KASAMBURA	M		✓						
13	PIYA-KAHOGA		KASAMBURA	M	✓					0821416345		



N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
14	MUTHURRI PUSTI	secretaire chef-davenc	Kasambura	M	<input checked="" type="checkbox"/>					0592004500		
15	R. MOUTOUKHA HAURIGE	-	Kasambura	M						0998475526		
16	BASIMISE MURUMAT	-	Kasambura	M	<input checked="" type="checkbox"/>					0925709726		
17	PASCAL RUDIGAT	-	Kasambura	M	<input checked="" type="checkbox"/>					0907183826		
18	KALONGO KIPROKJE	-	Kasambura	M		<input checked="" type="checkbox"/>				-		
19	FISON BUTOLO	-	Kasambura	M	<input checked="" type="checkbox"/>					0971894819		
20	RUMENDEBA TUSTIA	chef d'AV	BIRIRA	M			<input checked="" type="checkbox"/>			093864432		
21	FREDY SIMAN	-	KASAMBURA	M	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			0832431655		
22	BUDYA MADEGE	-	KASAMBURA	M				<input checked="" type="checkbox"/>				
23	VESEA MASATIA	-	KASAMBURA	M				<input checked="" type="checkbox"/>				
24	YITI MURANDARI	-	KASAMBURA	M				<input checked="" type="checkbox"/>		0826509200		
25	ISYE GMMO	-	KASAMBURA	F	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			021282662		
26	RIZIKI	-	KASAMBURA	F			<input checked="" type="checkbox"/>					
27	NENE	-	KASAMBURA	F	<input checked="" type="checkbox"/>							
28	AWEZAYE	-	KASAMBURA	F			<input checked="" type="checkbox"/>					

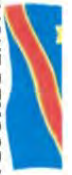


LISTE DE PRESENCE A UTILISER LORS DES SEANCES DE

Mont: EXHIBITES N°1020 & N°1021 CONSULTATIONS PUBLIQUES
Date: 18/12/2023 AVEC LES PARTIES PRENANTES
Lieu: BUKUNGA

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'AGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
1	NUNU KYA MBAKA	CHEF DE GROUPEMENT RURAL	GROUPEMENT RURAL	M		✓				0816241119 0899402962		<i>[Signature]</i>
2	SHEKUBWA IYABA	RESUMEUR EGLISE	EGLISE CATHOLIQUE	F				✓		0825628625		<i>[Signature]</i>
3	MUAYI MUBALWA	Pecheur	Int-Ruimpa GROUPEMENT RURAL	M		✓				08110427178	museyi@rednet @gmail.com	<i>[Signature]</i>
4	MUSABA MALIBE M.	CORRIDO	CREVED	M			✓			093 00 30 731 0833767074	mubaswa2024 @gmail.com	<i>[Signature]</i>
5	KASOUTE N	President	Securite Fv	M			✓			0813351042 0909544997		<i>[Signature]</i>
6	VITA J.P	President	A PAS	F				✓		084435766		<i>[Signature]</i>
7	MASHIKA MASHIKA	Informaticien	SECRETARIAT PUBLIC	M		✓				0826949256	mashikam@302225 @mail.cm	<i>[Signature]</i>
8	BAGESORE LEM AROKONE		INTEL	M				✓		0883013713		<i>[Signature]</i>
9	SHUKU SHUKU	Sec	CALORIKA	H		✓				0826382036		<i>[Signature]</i>
10	MATENDO MUKA	President	Centre de developpement	M		✓				0818846379		<i>[Signature]</i>
11	ZIMBOHUA KASHAKA	ministre adjoint	INTEREL	M		✓				0815026914	Zimbohua@302225 @mail.cm	<i>[Signature]</i>
12												
13												

Pour le Groupement Rural
[Signature]
NUNU KASHAKA NOSTA



LISTE DE PRESENCE A UTILISER LORS DES SEANCES DE
CONSULTATIONS PUBLIQUES

Motif : *Sensibilisation et information de l'administration / Echange avec les exploitants agricoles*
Date : *18/10/2023*
Lieu : *KINSHASA*

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'AGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
1	<i>RADISSEH CAROL MASCOLO</i>		<i>Bumingu</i>	<i>M</i>		<i>✓</i>			<i>0827430956</i>		<i>H MARIK</i>	
2	<i>MWENYI Radika</i>	<i>professeur</i>	<i>Inst. RUMINGU</i>	<i>M</i>		<i>✓</i>			<i>094936778</i>	<i>mwenyiradika@gmail.com</i>	<i>Radika</i>	
3	<i>MUSA RUGETI</i>	<i>AVENI</i>	<i>MANGWA</i>	<i>M</i>		<i>✓</i>			<i>0829032322</i>		<i>S. Rugeti</i>	
4	<i>MUSA MAREM</i>	<i>MASO</i>	<i>HANGWA</i>	<i>H</i>		<i>✓</i>					<i>M. Marem</i>	
5	<i>MWANI M.</i>	<i>MANGON</i>	<i>MANGWA</i>	<i>M</i>		<i>✓</i>					<i>M. Mwani</i>	
6	<i>BAGAYUNA</i>		<i>MANGWA</i>	<i>M</i>		<i>✓</i>					<i>B. Bagayuna</i>	
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												



Pour la Responsable Fumingu
KINHU KATIBAKA Nestor

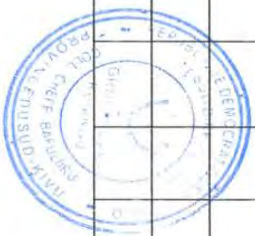
LISTE DE PRESENCE À UTILISER LORS DES SEANCES DE
CONSULTATIONS PUBLIQUES

Motif : Consultation Publique sur le projet de consultation des populations
Date : 18/12/2023
Lieu : RYKIMBAVI village KAGURUBE

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
1	JOHN-SOLE MANI	DIPLOME	KAGURUBE	M	✓					0827830688		
2	MASEMBO MASEMBO	Plebie	Cogeyper	M			✓			083353363		
3	TEACAC-VOIE	Coordinateur	KAROVA	M.	✓					0823268590		
4	FRARJA MAGE	DIPLOME	Millage KA	M	✓					0826448899		
5	ABUBAKAR ADMINISTRATEUR	MOTARD		M		✓				0841504480		
6	MUGALEZA CHARACIE	MOTARD		M	✓					0822573558		
7	ALPHONSE TANGULA	MOTARD		M	✓							
8	DELPHIN HERI			M	✓					083565928		
9	EZEKIEL MAYANO			M	✓					081308808		
10	ALEXANDRE DIR	CULTIVATEUR		M			✓			0822434472		
11	KAHUME HERI BUNDA	CULTIVA		M	✓							
12	HERI BUNDA CULTIVATEUR			M						0819461882		
13	PATRICK CULTIVATEUR			M						0822433530		

Signature de l'organisateur
Pour le Groupement Ruwingu
Muyungu
Aster Batai Abfor

N°	NOMS	FONCTION	INSTITUTION	SEXE	TRANCHE D'ÂGE					TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
					20-30	30-40	40-50	50-60	60 et plus			
14	MATEUSO	DE	-	M	✓					0826634457		
15	MASHKRAMHA	Informaticien	Secrétaire	M		✓						
16	ANTOINE	CULTURE	-	M	✓					0822482987		
17	ESPOIR	DEUTRIK	RUTANGA	M	✓					-		
18	SHIMBIHAYI	CULTURE		M	✓					0822211488		
19	RUMANURU JUNUS	Chercheur		M	✓	✓				-		
20	KIMANISKA MUNENGE	MUKOBIMA		M		✓				0810136490		
21	YUMI ALPHONS CINE	Culte vidéo	-	F			✓					
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												



I. Annexe 4 : Fiche d'enquêtes et de collecte des données

1. Introduction

Ce canevas est conçu pour permettre d'effectuer la collecte des données du milieu biophysique et humain, les rencontres institutionnelles, les consultations et les visites de sites dans le cadre de la préparation d'EIES du PADCV PTA par le FSRDC. Ci-dessous, les tâches à effectuer :

- **Rencontres institutionnelles** (Gouvernorat, Ministères, Services techniques provinciaux, police, etc.) ;
- **Consultations publiques** dans les quartiers où les travaux du projet vont se réaliser (avec Bourgmestre, Chefs de quartiers, ONGD et associations locales, représentants des femmes et des jeunes, des commerçants, artisans, ETDS, Autorités coutumières, etc.)
- **Visites des sites, objet des travaux** (géolocalisation du site, activités connexes, différentes activités riveraines, etc.).
- Partenaires d'implication : **Presse Audio visuelle, SNEL, REGIDESO**
- **Caractérisation biophysique et socioéconomique de la zone du projet** (la zone d'influence du projet ou les quartiers de la zone du projet) :
 - eaux, sols, végétation, climat, relief, topographie, etc.
 - Démographie (population et ethnies dans la zone du projet)
 - Typologie de l'habitat dans la zone du projet
 - infrastructures existantes dans la zone du projet (routes, adduction d'eau, réseau d'électricité, écoles, centres de santé, marchés,)
 - activités économiques dans la zone du projet : commerces, marchés, artisanat, activités industrielles ou minières, etc.)
 - problèmes ou contraintes environnementales et sociales identifiées dans la zone du projet.

NOTA :

- Toutes les rencontres effectuées devront faire l'objet d'un compte rendu avec une liste de présence signée nom, prénom, institution, fonction, téléphone, signature)
- Toutes les consultations publiques dans les quartiers devront faire d'un compte rendu avec une liste de présence signée (nom, prénom, institution, fonction, téléphone, signature) avec des photos des consultations
- Les visites des axes routiers devront faire l'objet de schémas et de photos (au début de l'axe, au milieu et à la fin) en ciblant les problèmes majeurs

2. Structures à rencontrer et informations à rechercher :

N°	Institutions	Informations à collecter
1	Autorités administratives et municipales (Gouvernorat, Ministères, Services techniques provinciaux,)	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de courtoisie • Expériences antérieures de projets en milieu urbain et rurale (leçons apprises) • Problèmes majeurs de la province et ETDS concernées • Suggestion/recommandations
2	Services techniques décentralisés : <ul style="list-style-type: none"> • Services de commerce • Office des Voiries urbaines • Service planification • Services affaires sociales • Service Urbanisme/Foncier • SNEL ; REGIDESO ; etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences antérieures de projets urbains (leçons apprises) • Implication dans le suivi de la mise en œuvre du projet • Capacités environnementales dans la gestion des projets • Contraintes et préoccupations sur le projet • Suggestion/recommandations

4	<ul style="list-style-type: none"> • Société civile : ONGD ou Associations actives dans le développement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience et capacités de gestion environnementale et sociale des projets • Problème d'environnement et d'assainissement des villes • Enquêtes de perception, préoccupation, attente • Suggestion/recommandations
---	--	---

3. Consultation publique :

Réunions publiques avec les représentants des populations de la zone du projet (maires et Bourgmestres ; chefs de quartiers ; ONGD/Associations de développement, Association de femmes/jeunes, Société civile)

N°	Acteurs institutionnels	Avis sur le projet	Préoccupations et craintes	Suggestion et recommandation
1	Maire/Bourgmestre	<ul style="list-style-type: none"> • Xxx • Xxx 	<ul style="list-style-type: none"> • xxx • xxxx 	<ul style="list-style-type: none"> • xxxx • xxxx
2	Chefs de quartier			
3	OVD et services techniques			
4	ONGD			
5	Société civile			
6	Association des femmes			
7.	Association, des jeunes			
8	Autres groupes d'acteurs présents			

Synthèse :

- Présentation du projet
- Perception du projet
- Problèmes environnementaux et sociaux de la zone
- Préoccupations/craintes sur le projet
- Suggestions et recommandations sur le projet